Neuchâtel - 194me année — Un numéro 10 centimes — No 152 (6 pages) — Lundi 4 juillet 1932

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c. Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

M. Herriot exalte la mémoire de Briand à Cocherel

où l'on a transporté hier, et inhumé, la dépouille de l'homme d'Etat disparu

PARIS, 3 (Havas). — Le corps d'Aristide Briand, qui reposait dans un caveau provisoire au cimetière de Passy, a été enlevé ce matin de sa sépulture, en présence de la famille du défunt, du ministre de l'intérieur, des personnalités et amis.

Le cercueil a été déposé sur un fourgon automobile, qui prit la direction de Cocherel.

COCHEREL, 3 (Havas). — Les ministres et personnalités arrivent à midi au cimetière. L'automobile funèbre arrive peu après.

Le cercueil est transporté sur la pierre tombale et des anciens combattants montent la garde.

On remarquait, outre les personnalités françaises, MM. Matos, président du conseil de la Société des nations, Paul Hymans, Eric Drummond, délégués de la Société des nations, Kellogg, co-signataire du fameux pacte contre la guerre.

M. Herriot a rappelé les origines paysannes de l'homme d'Etat disparu et sa vie, toute faite de simplicité, ses premières interventions, soulignant la conviction républicaine et laïque dont il fit preuve en toute circonstance. C'est ainsi qu'il joua un rôle essentiel dans la grande affaire de la séparation de l'église et de l'Etat. M. Briand connut des heures cruelles et de dures responsabilités. Ceux qui furent admis à l'honneur de son intimité savent à quel point il souffrit. Son œuvre, ajoute M. Herriot, appartient à l'histoire. C'est l'histoire qui l'appréciera, quand les passions se seront apaisées. La France poursuivra l'œuvre d'organisation de la paix entreprise en son nom par Briand.

M. Herriot donna lecture de messages de MM. Macdonald et Grandi.

Les Andes en éruption

Plusieurs volcans vomissent des pluies de cendres

VALPARAISO, 3 (Havas). — Le volcan Peumo, dans la province d'O'Higgins, est entré en éruption.

Au début de l'après-midi, Valparaiso et Santiago étaient plongées dans l'obscurité causée par les cendres poussées par un vent violent. Une vive inquiétude règne à Peumo.

BUENOS-AYRES, 3 (Havas). — Les volcans Descabezado, Chigo et Planchon sont entrés en violente éruption, depuis 9 heures du matin. Des grondements et des détonations sont signalés dans la région de Saint-Rafaël de Mendoza, ainsi que des épais nuages de fumée dans les cratères.

Naufrage d'un canot pliant

Trois jeunes gens se noient dans le Rhin

ZURZACH, 2. — Entre Leibstadt et Schwaderloch, l'attention de personnes qui étaient sur la rive fut soudain attirée par les cris que poussaient trois jeunes gens qui, accrochés à un canot pliant, étaient emportés par les eaux du Rhin. A l'endroit dénommé Schanz, les malheureux exténués lâchèrent prise et furent engloutis dans les flots. L'identité des trois jeunes hommes n'a pas encore pu être établie.

L'ex-roi du Portugal meurt subitement

LONDRES, 2 (Havas). — L'ex-roi Manuel du Portugal est mort subitement à 14 heures, à son domicile à Fulwell-Park près de Londres. Il a succombé des suites d'une affection de la gorge.

L'ex-roi Manuel, qui meurt à l'âge de 43 ans, était le second fils du roi Carlos. A 18 ans, il vit assassiner sous ses yeux son père et son frère. Proclamé roi, il eut à écarter du pouvoir le dictateur Jean Franco, puis à lutter contre le gouvernement républicain qui l'emporta finalement en 1910. Manuel et sa mère gagnèrent alors Gibraltar d'où ils se rendirent en Angleterre.

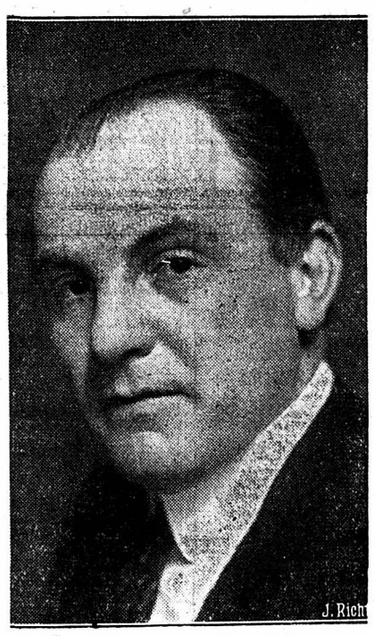

M. H.-B. BUTLER,
sous-directeur du Bureau international du travail, qui a été nommé directeur en remplacement de feu Albert Thomas.

Vers les journées décisives à Lausanne

Les Allemands vont répondre au plan anglo-français prévoyant un forfait de 4,2 milliards

sous forme de bons dont le montant serait affecté au paiement des dettes et à la « reconstruction économique » de l'Europe

La France est au bout de ses concessions, déclare M. Herriot

LAUSANNE, 3. — M. Herriot est arrivé samedi matin. La matinée a été consacrée à des entrevues entre, d'une part, MM. Herriot et Macdonald, et, d'autre part, MM. von Neurath et Macdonald.

Dans les couloirs de la conférence, on déclare que le président du conseil français a maintenu le point de vue déjà exposé en ce qui concerne la clause de sauvegarde, en connexion avec la fixation des montants forfaitaires. Cependant, il a insisté pour que ce chiffre forfaitaire soit fixé tout en prévoyant un minimum. Il pourrait être variable et susceptible d'une augmentation si les circonstances économiques et financières mondiales se modifiaient.

M. Herriot aurait ajouté que la France est maintenant au bout de ses propositions et que de la réponse de l'Allemagne dépend le succès ou l'échec de la conférence.

Le comité qui s'occupe des réparations des pays danubiens s'est également réuni samedi matin. Les délégués de la Bulgarie et de la Hongrie assistaient à cette séance. Une nouvelle réunion a été décidée pour l'après-midi, réunion à laquelle seront invitées les puissances créancières.

L'entente franco-anglaise est complète même à l'égard des Etats-Unis

LAUSANNE, 3. — La journée de samedi à la conférence des réparations a scellé définitivement l'entente franco-anglaise concernant les réparations. La délégation allemande, déclare-t-on, aurait à faire connaître sa réponse au plan français d'ici à mardi. Le montant forfaitaire a été fixé à 4,2 milliards.

On précise que les Français et les Anglais sont également d'accord quant aux futurs négociations avec les Etats-Unis. Un important problème, celui des dettes, demeure posé et on a parlé à ce propos de démarches à Washington. Dans les milieux allemands, on se borne à dire qu'on étudiera le plan franco-anglais dès qu'on en sera saisi.

M. von Papen rencontrera M. Macdonald dimanche à 9 heures et, à 10 heures, aura lieu une séance des six puissances invitantes.

Le comité a décidé la constitution d'un comité d'études qui se mettra au travail sitôt réalisé l'accord des créanciers.

(Voir la suite en quatrième page)

CHOSES D'ITALIE

Colonies de vacances

La mer et la montagne pour tous

(Correspondance particulière)

San Remo, 1er juillet 1932.

L'époque du 1er juillet est, chaque année, une date capitale pour les familles italiennes, mais jamais autant que cette année, elle n'a ravi une telle proportion de jeunesse. Voici pourquoi :

Le 1er juillet marquant le terme du semestre scolaire et des examens, inaugure les trois beaux mois de vacances d'été. Heureux les citadins qui peuvent s'échapper de la fournaise des grands centres pour se refaire à l'air pur des montagnes ou des plages !

Jusqu'à ces dernières années, ce bienfait n'était réservé qu'aux privilégiés de la fortune. Aujourd'hui, du moins en ce qui concerne les enfants, il n'en est plus ainsi et l'on peut dire que dans presque toutes les villes la majorité des enfants pauvres bénéficie de cet avantage. Or, d'année en année, l'institution des colonies de vacances se développant sur une vaste échelle, l'an X de l'ère fasciste (1932) bat tous les records.

A elle seule, l'organisation des « Oeuvres d'assistance fasciste » de Rome, envoie en villégiature sept fois plus d'écoliers que l'année passée. La seule ville piémontaise de Biella vient de faire partir un premier convoi de 500 enfants pour la Riviera et c'est dans toutes les provinces que ces exodes ont lieu, en plus ou moins fortes proportions, par trains spéciaux.

On conçoit tout le travail que représentent la création, l'organisation, l'administration de pareilles entreprises pour des milliers et des milliers d'enfants, si l'on tient compte des besoins financiers (car tout est gratuit), des voyages souvent longs, de la direction de chaque colonie à qui incombe le développement physique et intellectuel de tout ce petit monde.

Mais aussi quelle récompense pour ceux qui furent à la peine de constater les progrès, l'air florissant et prospère de ces jeunes bataillons lors de la rentrée dans leurs foyers, à la grande joie des parents. On peut bien dire que cette sollicitude pour l'enfance indigente contribue pour beaucoup à rendre le « régime » populaire.

Mais le fascisme n'est pas seul à travailler dans ce sens, l'initiative privée fait sa part. Je n'en veux pour preuve que les belles colonies créées au Piémont par les soins et les deniers du prince héritier et de son épouse.

Les principales villes de la plaine du Pô possèdent une ou plusieurs colonies à la mer. Celles de Turin et de Milan sont pour la plupart installées le long de la côte ligurienne entre Gênes et San Remo. Elles sont le paradis et le salut de légions de petits citadins. Le climat continental de ces villes de la plaine du Pô, glacé et brumeux en hiver, étouffant en été fait désirer d'autant plus le rivage méditerranéen dont la température minima et maxima entre l'hiver et l'été ne varie guère que de 30 à 35 degrés, tandis qu'elle oscille entre 40 et 50 à l'intérieur du pays.

Aussi comprend-on que la jeunesse (et l'âge mûr quand il en a la possibilité) ne puissent attendre le moment du départ qui devance parfois le 1er juillet. Depuis près d'un mois déjà, les riverains profitent de leurs plages, en foules joyeuses, bronzées à plaisir sur le sable chaud, bien que la moyenne thermique du mois de juin fût inférieure à la norme. Mais, dès juillet, les enfants de la Riviera sont envoyés en montagne dans les Alpes liguriennes ou piémontaises. Il s'établit ainsi un échange de population entre mer et montagne et ce changement d'air est fort salutaire aux uns et aux autres.

L'intéressant sujet des colonies de vacances enfantines pourrait être traité à divers points de vue. Il faudrait parler aussi des colonies d'hiver, de l'école en plein air, sur les rivages ensoleillés de la Riviera, mais ce sont des chapitres spéciaux.

Les trains populaires

Une autre institution non moins appréciée, mais des adultes surtout, est celle des « trains populaires » qui, chaque dimanche, en été, et parfois du samedi et même du vendredi au lundi, transportent les habitants des grandes villes à des conditions extraordinaires de bon marché.

Ces trains, dont quelques-uns vont jusqu'à 300 ou 400 kilomètres, ont un succès croissant et permettent aux plus modestes de s'accorder au moins une journée à la montagne, à la mer ou dans quelque ville. Les billets devant être commandés à l'avance, l'administration est souvent obligée de mettre en marche deux ou trois trains dans la même direction pour satisfaire toutes les demandes.

Sans être fasciste, ni approuver toutes les méthodes du parti, on ne peut qu'admirer son système d'entr'aide sociale et recommander ses colonies à l'attention de l'étranger.

Dans le domaine des colonies de vacances, nous savons que la Suisse a devancé beaucoup d'autres pays. Indépendamment de la belle œuvre de « Pro Juventute », l'initiative privée fait énormément ; nous en avons des exemples remarquables dans le canton de Neuchâtel. Mais ces entreprises dépendant pour une bonne part du dévouement de quelques particuliers, leur développement reste nécessairement limité.

Quoi qu'il en soit, leurs succès réjouissants donnent une idée de ce que peut obtenir une organisation nationale généralisée.

J. B.

Nouveau drame à Campocologna

Un contrebandier italien est abattu à la frontière

mais sans que celle-ci soit violée

CAMPOCOLOGNA, 3. — Deux jeunes Italiens voulant transporter une petite quantité de sucre dans leur pays furent aperçus par des gardes italiens, sur les pentes de Rosselina, au-dessus de Campocologna. Les gardes tirèrent à une petite distance. L'un des jeunes gens fut atteint et laissé sur place. Le blessé reçut des soins à Brusio.

L'enquête a établi que le contrebandier avait été blessé à quelques pas de la frontière, sur territoire italien, de sorte que la frontière n'a pas été violée. Cependant, la population frontière est surexcitée par ces fusillades renouvelées.

A Chicago, M. Roosevelt, candidat démocrate à la présidence, proclame la fin de la prohibition

CHICAGO, 3 (Havas). — La convention démocrate a officiellement reçu M. Roosevelt en qualité de candidat à la présidence des Etats-Unis. M. Roosevelt a dit qu'il acceptait intégralement le programme électoral du parti. A partir de ce jour, dit-il, le 18me amendement (prohibition) a vécu. M. Roosevelt a comparé les tarifs douaniers imposés par le parti républicain à un réseau impénétrable de fils de fer barbelé. Par l'attitude qu'ils ont adopté les Etats-Unis ont provoqué des mesures de représailles des autres nations. Je propose, a-t-il dit, d'inviter ces dernières à venir conférer avec nous.

M. ROOSEVELT

Riche et très cultivé, le candidat du parti démocrate à la présidence, est un cousin, au sixième degré du célèbre ancien président Teddy Roosevelt.

Il fut, de 1913 à 1920, secrétaire d'Etat à la marine.

En politique intérieure, il est connu pour sa tendance à prendre le parti des petits industriels contre la grosse finance et s'est valu l'hostilité de Wallstreet. Il est adversaire de la prohibition.

Deux sœurs font une chute mortelle au Grand Mythen

en voulant cueillir des fleurs

SCHWYTZ, 3. — Un grave accident s'est produit dimanche au Grand-Mythen. Deux dames qui faisaient l'ascension de la Tote-Flanke, sommet dangereux, ont fait une chute.

Les deux victimes sont deux sœurs, Mlles Ida et Mina Rüegg, de Flawil, en place depuis quelque temps à Lucerne. L'accident s'est produit à 13 heures, à la paroi nord du Grand-Mythen.

Malgré les avertissements qui leur furent donnés, les deux sœurs quittèrent le sentier, pour cueillir des fleurs.

Les deux sœurs sont mortes. Tandis que l'une fut précipitée dans le vide, l'autre resta accrochée à un rocher, après avoir fait une chute de 200 m. On a tenté de recueillir son corps, mais la corde n'étant pas assez longue, on a renvoyé à lundi le sauvetage.

Une bande de lépreux envahit un village roumain

pour présenter ses doléances

BUCAREST, 3 (Havas). — Vingt-cinq lépreux du lazaret de Tirchilesti, dans le district de Pulcea, ont envahi hier le bourg d'Isaccea, provoquant la panique parmi les habitants.

La police est intervenue aussitôt. Après un interrogatoire très malaisé, en raison de l'agitation extrême des malades, on a appris que ces derniers avaient quitté la léproserie afin de présenter aux autorités de la ville la plus proche des réclamations concernant leur situation matérielle. Ils ont précisé notamment que le directeur du lazaret était décédé depuis un mois et que les malades, abandonnés à eux mêmes, souffrant de la faim et ne recevant plus de soin, avaient décidé, après s'être concertés, d'envoyer une délégation de vingt-cinq d'entre eux présenter leurs doléances aux autorités. Les vingt-cinq malades ont été reconduits à Tirchilesti.

Vous trouverez...

En 3me page :
Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.

En 4me page :
Dernières dépêches.
Une autre armée allemande. — Ceux qui s'en vont : Gyp. — Les troubles reprennent à Bombay. — Des diamants dans des cendres.

En 5me page :
Les sports de dimanche.

En 6me page :
A Neuchâtel et dans la région.
L'administration de Peseux avant 1848.

Les projets financiers du gouvernement français

Ils sont déjà bouleversés par la commission de la Chambre et l'équilibre budgétaire est détruit

PARIS, 3 (Havas). — C'est dans un très grand calme que s'est ouverte ce matin la discussion générale du projet communiqué à la commission des finances de la Chambre. Le texte de MM. Germain Martin et Palmade a été largement critiqué par les membres de la majorité gouvernementale. Quant aux socialistes, ils n'ont guère pris part aux débats, et bien qu'ils n'aient pas encore manifesté leur intention de soutenir un contre-projet, il est probable qu'ils s'abstiendront sur divers articles.

La commission a rejeté l'article du projet financier prévoyant la suppression de la retraite des anciens combattants pour ceux d'entre eux qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Elle a également rejeté la suppression des pensions des veuves de guerre remariées et a rétabli les dispositions en ce qui concerne les règles d'avancement des fonctionnaires.

Seul le titre premier du projet de loi a été examiné jusqu'ici et déjà les évaluations du rendement des mesures sont bouleversées. Sur 423 millions d'économies prévues pour l'exercice 1932, il ne subsiste que 208 à 220 millions et, pour 1933, 1970 millions sur 2590. Ainsi, pour rétablir l'équilibre, la commission devra recourir soit à des majorations d'impôt, soit à des réformes fiscales ne figurant pas dans le projet du gouvernement.

Le rapporteur général a été appuyé pour le soutien des propositions gouvernementales par les membres du parti du centre. La majorité qui a voté contre ces textes comprenait les socialistes, les radicaux-socialistes et deux ou trois autres membres des groupes de gauche.

M. Palmade a déclaré qu'il ne pouvait accepter les décisions de la commission et qu'il devait consulter M. Herriot sur l'attitude à prendre. La commission a alors décidé de surseoir à la rédaction et à la publication du rapport de M. Lamoureux.

M. Herriot est saisi des difficultés actuelles...

PARIS, 3 (Havas). — Les ministres du budget et des finances, le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et le directeur du cabinet de la présidence du conseil ont rencontré, à Juvisy, M. Herriot, dont le train, venant de Lausanne, a passé par cette gare avant d'être aiguillé sur Cocherel.

... et réunira lundi le cabinet

M. Herriot, rentré de Cocherel, a longuement conféré avec M. Malvy, président, et M. Lamoureux, rapporteur général de la commission des finances de la Chambre, en présence du ministre du budget.

A l'issue de l'entretien, M. Herriot a déclaré : « Je réunirai lundi matin un conseil de cabinet. C'est à moi seul de prendre mes responsabilités, et je les prendrai lundi. »

M. Herriot est résolu à demander à la Chambre de se prononcer sur les dispositions de redressement budgétaire avant la clôture de la session.

Toutefois, désireux de ne pas gêner l'évolution de la conférence de Lausanne, le président du conseil ne pourra revenir à Paris que vers la fin de la semaine, de sorte que le débat ne s'ouvrira au Palais-Bourbon que jeudi ou vendredi.

Un saut de 350 mètres

Un jeune parachutiste se tue à Dubendorf

DUBENDORF, 3. — Depuis un certain temps, quelques parachutistes font à Dubendorf des exercices en vue d'obtenir le brevet.

Samedi après midi, un appareil de la Swiss-Air, piloté par Walter Ackermann, avait pris le départ, ayant trois parachutistes à bord.

Le premier saut, exécuté par une femme, réussit. Vint le tour de Werner Frech, technicien, de Schlieren. Il passa sur le tremplin avec quelque hésitation. Il sauta de 350 mètres, mais, par suite d'un faux mouvement, la corde de déclenchement s'enroula autour de lui et se rompit, bloquant ainsi l'ouverture du parachute.

Frech s'abattit sur le sol et fut tué. Il était célibataire et âgé d'une vingtaine d'années.

Parachutistes venus à Dübendorf pour obtenir le brevet du «Fallschirm-Club Zürich ». — De droite à gauche : Hügli, Salzmann, Frech, Josey Fieli, Mme Reichelt, MM. Stierli et Etter

À LOUER

A louer tout de suite, Chavannes 12, logement d'une chambre, cuisine et bûcher. S'adresser Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Saint-Honoré 3.

Hauts-Geneveys

Pour séjour d'été à louer immédiatement, à l'hôtel Beauregard, logement de trois chambres, admirablement situé à proximité de belle forêt. Prix raisonnable. S'adresser pour visiter à M. Dubois, à l'hôtel et pour traiter à P. Schüpbach, Pradières sur les Hauts-Geneveys.

CORCELLES

A louer pour le 1er octobre, logement de trois chambres et dépendances. Jardin. S'adresser à M. Fritz Calame, Nicole 8, Corcelles.

A louer à Neuchâtel (Clos - Brochet), propriété contenant maison très confortable, deux appartements, neuf et huit pièces, dépendances, grand jardin. — S'adresser Etude Wavre, notaires.

Petit logement

deux chambres, cuisine et dépendances, à louer à personne tranquille. Prix : 35 fr. par mois. Raffinerie 4, entresol.

Rue Purry 6

Logement remis à neuf, quatre-cinq pièces, à louer tout de suite ou pour date à convenir. — Etude René Landry. Treille 10.

Appartement

confortable, à proximité de la gare, soleil, belle vue, chauffage central, boiler électrique. Conditions intéressantes à demander aux bureaux de J. Renaud et Cie S. A., Sablons No 34.

24 septembre

Joli PIGNON, deux pièces et dépendances, situé rue de la Côte.

S'adresser à M. J.-Ed. Matthey, Bachelin 9.

A remettre à proximité de la gare,

appartement neuf

de trois pièces, jouissant de tout le confort moderne. — Etude Petitpierre & Hotz.

Cassardes, à remettre pour le 24 septembre prochain, appartement d'une chambre, alcôve et cuisine. Etude Petitpierre & Hotz.

Bureaux

A remettre dans immeuble moderne du centre de la ville, une, deux ou trois pièces, avec chauffage central. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir

appartement

de quatre chambres, confort moderne. Belle situation. Demander l'adresse du No 827 au bureau de la Feuille d'avis.

Rocher, à remettre appartement de deux chambres et dépendances, avec jardin. — Etude Petitpierre & Hotz.

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, JOLI APPARTEMENT de trois chambres, belle vue, chauffage central, bain, véranda. Demander l'adresse du No 795 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Côte, à remettre à de favorables conditions, appartement de cinq ou six chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

CHAMBRES

A louer grande chambre indépendante, à deux lits. S'adresser Halles 5, 3me.

A louer à demoiselle ou monsieur CHAMBRE AGRÉABLE au soleil. Vue sur le lac. S'adresser Place Purry 3, 2me.

Belles chambres meublées, près de la place Purry. Magasin de cigares, Grand'Rue 1.

Jolie chambre, au soleil. — Sablons 20, rez-de-ch., gche.

PENSIONS

PENSION

On offre chambre et pension à dames âgées, dans petite famille. Belle situation, jardin et vie de famille assurée. Demander l'adresse du No 855 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre et pension

A louer jolie chambre avec bonne pension soignée. On prend des pensionnaires pour la table. Mme Badoud, Sablons 3 (funiculaire Boine).

On prendrait monsieur, dame ou enfant en pension,

à la campagne

Prix : 75 fr. par mois. Chez Charles Châtelain, Cudret sur Corcelles près Neuchâtel.

Pour une jeune fille de 12 ans, nous cherchons si possible près du lac, un séjour de vacances pour cinq semaines environ, dans famille avec jeune fille du même âge. Toutes indications, prix de pension et références à adresser sous Z O 1785 à Rudolf Mosse S. A., Zurich. JH 30-6 Z

Jolie chambre

et bonne pension, dans maison neuve, au bord du lac et à côté de l'école de commerce. Bains et jardin ; depuis

125 fr. par mois

Pension Bardet, Stade 10. c.o.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour tout de suite une

cuisinière

connaissant son métier, pour grand restaurant, et un

jeune garçon d'office

Ecrire sous chiffres P 1734 Le à Publicitas, le Locle.

On demande

chauffeur

de livraison, connaissant bien son métier, fort et robuste, sachant si possible les deux langues. Faire offres par écrit en joignant photographie sous S. A. 856 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille

de 15 ans, fidèle et honnête, parlant un peu le français, cherche place dans très bon ménage pour aider la maîtresse de maison. Vie de famille préférée à forts gages. Entrée à convenir. Adresser offres à Mme Keller, St-Georges, le Landeron.

On cherche place

pour jeune fille de 16 ans, dans petit ménage. Occasion d'apprendre la langue française désirée. Adresser offres à E. Baumann, Gümligen (Berne).

Jeune fille

sachant parfaitement cuire et coudre, parlant français, cherche place dans très bon ménage. Adresser offres à Heidy Kreith, « Steinfels », Ebnat (Saint-Gall).

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu dimanche 26 juin un

bracelet or

Prière de le rapporter contre récompense à l'Institut ménager, à Monruz.

AVIS DIVERS

Demoiselle cherche CONVERSATION une ou deux fois par semaine, avec DAME ANGLAISE

Faire offres écrites sous G. K. 857 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour la dernière quinzaine de juillet, soit :

Bateau à motogodille ou baraque meublée au bord du lac

Offres écrites sous A. Z. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

Le salon de coiffure

SCHWANDER

Grand'rue 11 Seyon 18a

est renommé pour le fini de ses coupes de cheveux, son ondulation durable, sa teinture Inecto-Rapid, résultats merveilleux, son service d'une grande propreté

Téléphone 881

Camion

est demandé à louer pour environ deux mois. Faire offres avec prix pour camion, avec ou sans bascule, au garage Léon Neidhart, Couvet. Tél. 45.

Demandez dans les hôtels, restaurants, magasins alimentaires

la véritable eau gazeuse minéralisée, supérieure, d'un goût extra fin, marque déposée

EAU GAZEUSE MINÉRALISÉE

au sirop de fruit
Boisson sans alcool

E. FALLET-WAEFFLER, NEUCHÂTEL

Avant de partir EN VACANCES,
n'oubliez pas de commander votre

COMBUSTIBLE

aux prix réduits d'été
chez

REUTTER & DuBOIS

Rue du Musée 4 Téléphones 170

Malmö-Ystads Järnvägs Aktiebolag

Emprunt 4 % de 1906

Lors du tirage fait par devant notaire public pour l'amortissement des obligations du susdit emprunt les numéros suivants sont sortis :

326	327	328	329	330	811	812	813	814	815	1061	1062
1063	1064	1065	1171	1172	1173	1174	1175	1311	1312	1313	1314
1315	1481	1482	1433	1484	1485	2231	2232	2233	2234	2235	2631
2632	2633	2634	2635	2971	2972	2973	2974	2975	3411	3412	3413
3414	3415	3811	3812	3813	3814	3815	4101	4102	4103	4104	4105
4296	4297	4298	4299	4300	4486	4487	4488	4489	4490	4641	4642
4643	4644	4645	4801	4802	4803	4804	4805	4861	4862	4863	4864
4865	5161	5162	5163	5164	5165	5311	5312	5313	5314	5315	5336
5337	5338	5339	5340	5341	5342	5343	5344	5345	6186	6187	6188
6189	6190	6211	6212	6213	6214	6215	7156	7157	7158	7159	7160
7181	7182	7183	7184	7185	7596	7597	7598	7599	7600	7646	7647
7648	7649	7650	7676	7677	7678	7679	7680	7766	7767	7768	7769
7770	8281										

Les obligations sorties seront remboursées à partir du 1er octobre 1932 à Stockholm, chez l'Aktiebolaget Svenska Handelsbanken ; à Malmö, aux bureaux de la Malmö-Ystads Järnvägs Aktiebolag ; à Neuchâtel, chez la Banque d'Escompte Suisse ; à Bâle, chez la Société de Banque Suisse ; à Genève, chez MM. Mirabaud Fils & Cie ; à Hambourg chez MM. M. M. Warburg & Cie.

Stockholm, juin 1932. Aktiebolaget Svenska Handelsbanken.

Bienne - HÔTEL ÉLITE

offre tout confort à prix modérés.
RESTAURANT. — BAR. — ORCHESTRE. — Téléphone 54.41.
SALLE DE CONFÉRENCES. MING et HAUBENSAK.

En automobile,
il n'y a qu'un principe qui compte, c'est l'expérience.
Vous trouverez au

GARAGE PATTHEY

un chef mécanicien qui saura vous conseiller sur toutes les réparations, tant mécanique qu'électrique, réparations qui seront exécutées aux meilleures conditions.
(Spécialiste camion SAURER.)
Téléphone 40.16. Maison fondée en 1886.

VILLÉGIATURE

GRAND HOTEL GRYON-BELLEVUE
Gryon s. Bex Alt. 1150 m.
Prix spéciaux pour cette saison.
Nouv. propr. Direction : A Leemann.

Excursion en autocar

Dimanche 17 et lundi 18 juillet

Une excursion merveilleuse à tous points de vue

Le Grimsel, le Glacier du Rhône, la Furka, les Schœllenen le lac des Quatre-Cantons, Schwytz, Lucerne

Prix du billet : Fr. 55.—

comprenant voyage, dîner à Meiringen, entrée aux Gorges de l'Aar, souper, couche, petit déjeuner au Grand hôtel du Glacier, à Gletsch, entrée à la grotte de glace dans le glacier du Rhône, dîner à la Chapelle de Tell, entrée au Diorama à Lucerne.

Nombre de places limité

Pour tous renseignements détaillés et inscriptions, s'adresser dès maintenant à notre agence de location, Libraire Dubois, tél. 18.40, où le plan complet et détaillé du voyage peut être consulté. Prière de découper et de conserver ce programme.

GARAGE HIRONDELLE S. A.

Pour les Promotions

Mesdames ! Faites habiller vos fillettes chez Mme Streit, Fahys 89. Couture et transformations.

Coffres-forts
F. et H. Haldenwang

Magasin E. Morthier

Biscotins
aux amandes
de vieille renommée

Rôties hollandaises
le meilleur zwiebach pour malades

Tout ce qui concerne

Prébandier
DEVIS GRATUITS
NEUCHATEL Tél. 729

APPAREILS - FILMS
DÉVELOPPEMENTS
COPIES
Photo: L. Bourquin
COLOMBIER

AGENCE DE CONCERTS THÉRÈSE SANDOZ

Eglise catholique de Neuchâtel
Jeudi 7 juillet 1932, à 20 h. 15

CONCERT

donné en faveur de

L'HOPITAL DE LA PROVIDENCE

par

M. ÉDOUARD BÉGUELIN
organiste de l'Eglise catholique
avec le concours de
Mlle CÉCILE DE LAVALLAZ
cantatrice
diplômée du Conservatoire de Genève. Elève de ROSE FÉART
et de
M. JEAN BÉGUELIN
flûtiste

Pour les détails, voir le programme
Le concert sera terminé avant 22 heures
PRIX DU BILLET : fr. 2.20
Location : « Au Vaisseau », magasin C. Müller fils, rue du Bassin 10, et le soir à l'entrée de l'Eglise

UN PLI IMPECCABLE...
UNE TENUE SOIGNÉE...
tels seront vos vêtements, Messieurs, si vous les donnez à repasser régulièrement à la

Teinturerie Thiel

Grande Promenade
Faubourg du Lac 17

En vue de développer encore notre département de repassage, servi par un personnel expérimenté et de confiance, nous avons introduit, à des conditions très avantageuses, le système de repassage par abonnements des vêtements de messieurs.

Service à domicile - Téléphone 7.51

+ AVIS DE TIR

Le commandant des cours de tir de la troupe d'aviation porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs à la mitrailleuse depuis avion sur cibles amarrées à proximité de la rive près de FOREL ainsi que sur des cibles remorquées par avion auront lieu

du 5 au 8 juillet entre 7 - 11 h. 30 et 13 - 17 h.
9 juillet » 7 - 11 h. 30

Zone dangereuse : Le Commandant des cours de tir de la Troupe d'Aviation rend le public attentif qu'il y aura danger de mort de s'approcher à moins de 3 km. de la rive entre le débarcadère de Chevroux et le signal triangulaire d'AUTAVAUX.

Il décline toute responsabilité pour les accidents qui seraient provoqués par la non-observation de cet avis publié dans les journaux et affichés aux ports d'Estavayer, de Chevroux, Portalban, Neuchâtel, d'Auvernier, de Cortaillod, Bevaix et Chez-le-Bart.

Signaux : Le drapeau fédéral hissé au mat de FOREL indique que des tirs auront lieu le lendemain. La boule aux couleurs fédérales indique qu'on tire le jour même.

COURS DE TIR DE LA TROUPE D'AVIATION
Le Commandant.

Payerne, le 28 juin 1932.

Eulan est durable, donc économique

Parmi les nombreux moyens employés contre les mites, Eulan se distingue par son caractère définitif. Il ne se fait qu'une fois et résiste même au lavage. Cela vient de ce qu'il agit dans l'étoffe et non à la surface de celle-ci. Etant durable, Eulan est donc le moyen le plus économique. Vous le préférerez donc pour protéger vos tapis, meubles, rideaux, vêtements. (Voyez notre vitrine).

Voyez notre vitrine)

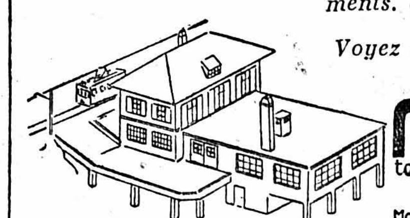

mode teinturerie Lavage chimique
Mazer & Defaulo - Monruz-Neuchâtel

Magasin: Rue Saint-Maurice 1 (en face Maison Meystre)

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Lluya, la fille des lacs

57

par

GUSTAVE GAILHARD

— Oui. Mais, by Jove, je pense qu'il serait peut-être préférable de retourner à San-Francisco. Enfin, puisqu'il faut, chère, je ferai selon votre volonté, dit-il en soupirant.

Dans ce village mohave, où plus rien ne le retenait, puisqu'il avait maintenant ramassé à bon compte toute la cargaison maxima que pouvait normalement contenir et transporter son aéroplane, Black bâillait d'autant plus d'ennui que de la compagnie agréable de miss Mad Stennet, il n'en pouvait jouir que d'une façon assez irrégulière et par instants très courts.

Il s'était rabattu sur la chasse, essayant de tromper son activité dans des randonnées avec Fin Guidon, Will et de jeunes Indiens, auxquels il apprenait le soir les règles et les indiscutables agréments du base-ball ou du cricket.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Letres.)

— Oui, vraiment, Mad, puisque vous dites qu'il faut, attendons.

Mad était rentrée dans le cailli qui lui donnait l'hospitalité, sur la place même du village, à côté de la loge de médecine habitée par le sorcier.

C'était une assez grande maison de pierres et de terre sèche composée d'une cour intérieure et de deux pièces.

Elle entra dans une de ces pièces à plafond bas, une pièce fraîche, plongée en ce moment, par les voiles indiens qui étaient rabattus sur les baies, dans une pénombre bleue.

Sur un lit de peaux de bisons gisait Huighi.

Il dormait d'un sommeil assez calme. Depuis quelques jours déjà, sa fièvre était tombée et le sorcier-médecin qui lui donnait ses soins avait assuré qu'il pouvait déjà quitter sa couche et que le soleil et l'air vivifiant du pays des grands lacs achèveraient la guérison. La robuste constitution du jeune Indien et la vitalité de sa race avaient fini par dominer le mal.

Huighi avait déjà fait l'avant-veille quelques pas dans le village au bras de Mad.

Le soleil et l'air pur avaient d'abord dilaté sa poitrine. Son regard, clignotant dans l'ardente lumière, avait souri à la vie qui l'entourait.

Ils avaient gagné à petits pas la lisière du village et étaient allés s'asseoir sur un mur de terre.

Leur vue dominait un grand horizon.

Au loin, la prairie scintillait sous le soleil.

Un nouveau sourire était passé, en contemplant ce coin du désert mohave, dans les yeux du jeune docteur. Des souvenirs semblaient monter en masse du fond de son être encore meurtri.

Son regard avait glissé vers l'ouest et s'était fixé sur la vallée de la Mort. Il avait alors fermé les paupières et Mad avait remarqué que sa pâleur s'était accrue. Sa respiration était devenue brève et oppressée. Il avait gardé un long silence, puis s'était levé.

— Rentrons, voulez-vous ? avait-il dit en prenant la main de Mad.

Sa main était brûlante.

Jusqu'au cailli qu'ils habitaient tous deux, il n'avait pas prononcé un mot. Dans la pièce qui lui servait de chambre, il s'était laissé tomber sur les peaux de bisons et avait fermé les yeux.

Toute la nuit et le lendemain, une fièvre intense s'était abattue sur lui.

Depuis ce temps, il n'avait pas quitté sa couche. La fièvre était tombée, mais il était resté tout le long des jours plongé dans une sorte de torpeur morbide, les yeux grands ouverts, le regard fixe.

Aujourd'hui Mad l'avait trouvé dormant.

Elle alla s'asseoir sans bruit à son chevet et le regarda dormir.

Son grand corps athlétique allongé sur les peaux épaisses avait une maigreur squelettique. Ses joues s'étaient creusées et un grand cercle bistré entourait ses paupières.

Elle songeait à l'élégant partenaire du Pacific Sporting Club, au joyeux et vivant garçon qui dégageait tant de vie et tant de charme.

— Voilà ce qu'en a fait la maudite prairie !

Mad songeait encore à ce départ brusque, le soir même de la fête de leurs fiançailles, et au triste pressentiment qui avait serré son cœur au moment de leurs adieux.

« — J'ai le pressentiment que la prairie ne me rendra plus jamais mon époux et que je suis déjà veuve. »

Puis, elle s'était lancée, pour s'étourdir un peu, dans une farandole monstre.

Cette phrase qu'elle s'était dite au moment de son départ, qui était montée du fond de son âme à ses lèvres, elle se la répétait encore en ce moment, avec une atroce angoisse.

— La prairie me le rendra-t-elle ?

Lorsque son fiancé, l'avant-veille, avait fermé les paupières et avait pâli devant l'horizon de la vallée fatale, Mad avait senti une souffrance indicible pincer, serrer et tordre son pauvre cœur. Dans le lourd silence qui avait ensuite pesé sur eux, était de nouveau montée du fond de son âme meurtrie cette angoissante pensée qui semblait prendre corps :

— Oui... la prairie me le rendra-t-elle ?

Mad, au chevet du malade, se sentait perdue dans une détresse indicible, prête à sangloter.

Soudain, elle tressaillit.

La main de son fiancé était montée jusqu'à sa main et l'emprisonnait dans une tendre étreinte. Dans le fond de ses yeux, elle retrouvait tout à coup, à travers le voile de tristesse qui les assombrissait, la douce lueur de tendresse de jadis.

Comme un souffle, monta vers elle la voix aimée et cette voix murmurait comme une voix d'enfant :

— Mad, ramenez-moi chez nous...

Mad laissa échapper les sanglots qui gonflaient sa gorge et serra éperdument contre ses lèvres la main qu'elle tenait dans les siennes.

Un indicible bonheur entrait en elle à flots. Ses joues pâlies de joie étaient luisantes de larmes.

XVI

— Mad, chère, je vous confirme...

— ... Que toutes vos affaires sont depuis longtemps terminées dans le pays des Mohaves.

— Oui.

— Je connais la phrase, Black.

— Oui.

— Vous me la répétez tous les matins depuis dix jours. Il est donc juste que je vous évite un peu cette peine et que je la dise à mon tour, Black.

— Mad, chère, vous êtes ce matin d'une humeur tout à fait fascinante. Dieu soit béni, j'entends enfin de nouveau votre rire clair. Mais je vous répète, Mad, mes affaires...

— Sont depuis longtemps terminées...

— Ne vous moquez pas de moi, Mad. On se fait âgé ici, comme disent les gens français.

— Mais, vos joueurs de base-ball et de cricket ?...

— Déplorables, Mad. Rien à apprendre à ces gens indiens. Déplorables, je dis. Avec eux je joue tout seul, ils ne défendent pas leurs chances dans la partie. Quant au poker, c'est une chose que je n'ai jamais pu faire entrer dans leur cervelle. Et quand je persévère dans mes explications, le vieux trappeur Fin Guidon et son ami Will me regardent de travers en grommelant le mot de « profiter ». Non, vraiment, je dis, on se fait âgé ici.

(A SUIVRE.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE des BAYARDS

Vente de bois de service

La Commune des Bayards offre à vendre par voie de soumission une coupe de bois à exploiter dans ses forêts des Cornées, div. 30. Cette coupe est composée spécialement d'épicéas dont une grande partie, de tout premier choix, propre à la menuiserie. Cube présumé 180 m³. Pour la visiter, s'adresser au garde forestier sous avis préalable.

Les soumissions sous pli cacheté et portant la mention « Soumission pour coupe » sont à faire parvenir au Conseil communal jusqu'au lundi 11 juillet 1932.

Les Bayards le 30 juin 1932

Conseil communal

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 7 juillet 1932, dès 14 heures, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, l'Office des poursuites vendra par enchères publiques :

un piano « Wolfharth »,
600 disques de gramophone,
140 albums à disques, un gramophone « Voix de son Maître », un gramophone « Lassueur », un gramophone portatif, un bureau américain, rayons pour disques de gramophone, cinq valises à disques, un casier à disques, un petit bureau de dame, une table ronde, chaises, une table carrée, trois tables de gramophone, un fichier, quatre tiroirs, boîtes aiguilles pour gramo, rideaux, etc.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, le 1er juillet 1932

Office des poursuites
Le préposé : A. HUMMEL.

IMMEUBLES

Enchères d'immeubles à Boudry

Lundi 11 juillet 1932, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry, les hoirs de M. Eugène Kuffer-Sandoz vendront par enchères publiques, pour sortir d'indivision, les immeubles suivants du cadastre de Boudry :

rticle	881.	Tomasetta, vigne	4122 m2
»	3267.	id. »	6768 »
»	3268.	id. bâtiment d'habitation, remise, jardin et vigne,	929 »
»	2954.	A Boudry, bâtiment d'habitation, grange et écurie, remise, dépendances, jardin,	2412 »
»	164.	A Boudry, place	20 »
»	2088.	Sur la Forêt, champ	2015 »
»	1995.	id. champ	1930 »
»	1977.	id. champ	1818 »
»	251.	id. champ, bois	2254 »
»	1121.	La Grasselière, champ	1952 »
»	2318.	La Grasselière, champ	1435 »
»	1663.	Brassin, champ	108 »
»	1662.	id. verger et champ	1841 »
»	349.	La Loye, champ	2800 »

Les enchères seront définitives si les offres sont suffisantes.

Les articles seront exposés séparément et pourront être réunis en lots au gré des vendeurs.

Pour visiter, s'adresser à MM. Marcel Kuffer et Willy Kuffer, à Boudry, et pour les conditions à l'Etude du notaire Ernest Paris, à Colombier, chargé de la vente.

A VENDRE

A vendre

bureau ministre

chêne clair, neuf, 127×78×80 cm., 170 fr.,

machines à écrire

«Erika», «Triumph-Portable», dernier modèle, ainsi que quelques «Underwood», modèle 5, d'occasion, à prix très avantageux. A. Corthésy, Peseux. Tél. 71.82.

A vendre un

piano électrique

Weber-Grandassa, de la maison Charrière, une

caisse enregistreuse

« National », six places, le tout à l'état de neuf. De gré à gré pour date à convenir, neuf grandes tables, cinq petites, trois rondes, 130 chaises, ainsi que tout matériel et agencement de restaurant. Stand, le Locle. P 1733 Le

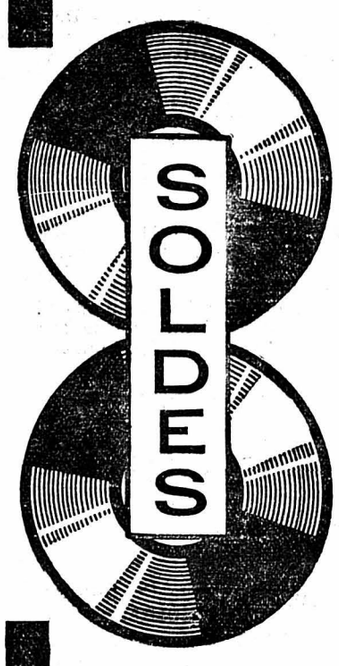

Nous SOLDONS plusieurs centaines de bons

DISQUES

aux prix fortement réduits

longues auditions, 20 centimètres de diamètre **1.45 -.95**

divers disques de marques différentes, diamètre 25 centimètres **2.-- 1.45**

Danses diverses, orchestres villageois, accordéons, comiques, chants, etc., etc.

Choix énorme

Pendant notre VENTE FIN DE SAISON

OCCASIONS

A TOUS NOS RAYONS

AU SANS RIVAL

P. Gonset-Henrioud S. A.

Faites de la bicyclette mais pour votre sécurité et votre plaisir, roulez sur

ALLEGRO

Arnold Grandjean S. A.
Neuchâtel

Droguerie-Herboristerie-Parfumerie

à remettre à Genève. — Bon quartier. Chiffre et bénéfices prouvés. Capital nécessaire : 30,000 fr. comptant, solde selon entente. — Ecrire sous chiffres A 64377 X Publicitas, Genève. JH 32018 A

Bonne occasion

Un potager brûlant tout combustible, une couleuse, un pousse-pousse, un gramo, le tout en bon état. S'adresser rue Coulon 12, 4me, à droite, le soir entre 6 h. et 8 heures.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel

LE VIN DU Dr LAURENT
DONNE DES FORCES
Prix du flacon, fr. 3.50

A VENDRE

une automobile Chevrolet, quatre à cinq places et trois motos. S'adresser à Auguste Montandon, Cité Suchard 3, Peseux.

Deux lits

en très bon état, crin animal, bas prix, un lavabo noyer dessus marbre, 25 fr. Rue des Moulins 17, 1er, à gauche.

A vendre tout de suite,

chambre à coucher

à deux lits, en magnifique bois de bouleau, moderne, complète, façon droite, armoire en trois parties, 170 cm. de large, grande toilette, intérieur de lits complet (matelas tissu damassé) deux couvertures piqué soie, seulement 1550 fr. Cette chambre était exposée à la dernière Foire de Bâle. (A été très peu employée, donc en parfait état). — S'adresser à Mme E. Huber, Kapellenstrasse 10, 1er étage, Berne. Tél. Bolwerk 27.31.

Potager à gaz

«Le Rêve», quatre feux, deux fours, en très bon état, à vendre. S'adresser Sablons 8, entre 11 et 15 h. ou le soir.

MARDI 5 JUILLET, OUVERTURE DE MA SENSATIONNELLE

VENTE de FIN de SAISON

(autorisée par la préfecture)

Prix fortement réduits, une véritable occasion de se vêtir à bon marché

AU BON MARCHÉ
GEORGES BREISACHER
NEUCHATEL
RUE ST HONORÉ 8

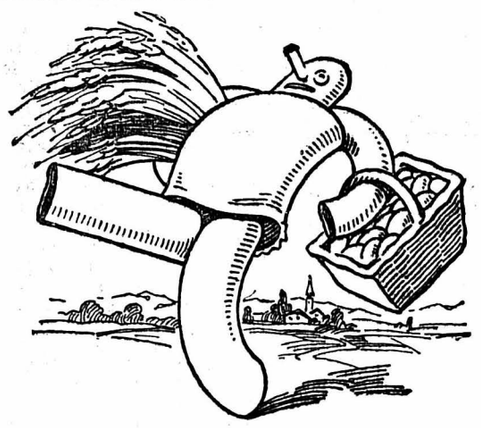

Energique comme un plat de nouilles

Si c'est comme des nouilles aux œufs Wenger, c'est un compliment, mais si ce sont des nouilles ordinaires, alors...

WENGER & HUG S.A., Gümlingen & Kriens

Prix incroyables!

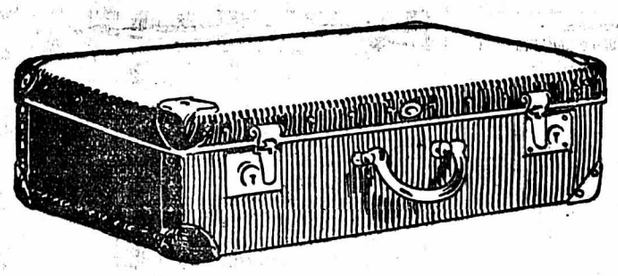

imitation fibre brune, double fermeture, cadre métal coins renforcés

cm.	40	45	50	55	60	65	70 cm.
	4.20	4.50	5.—	5.50	5.90	6.30	6.80

avec ristourne

A. Bernard, Nouvelles Galeries

Le chocolat «Aiglon» fait des gourmands

Profitez de nos

SOLDES

extraordinaires

à notre grand rayon de

SOIERIES

1000 mètres

Crêpe de Chine artif. uni, notre belle qualité habituelle, toutes teintes, largeur 90 cm., SOLDÉ le mètre **1.75**

Un grand lot

Marocain flammé pour manteaux et costumes, qualité extra-lourde en soie et laine, se fait en noir et marine, larg. 90 cm. SOLDÉ le mètre **5.50**

Achetez les soieries chez le spécialiste de la soie

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

10.80
Nos 36-46

Box, deux semelles, noir

KURTH, Neuchâtel

«AUX ARMOURINS» SOLDE SA CONFECTION

FIN DE SAISON

Tout le monde

connaît nos bonnes qualités

Les prix d'aujourd'hui

sur tous les articles d'été

sont plus bas que jamais

FIN DE SAISON

«AUX ARMOURINS» VEND BON MARCHÉ

SALON DE COIFFURE POUR DAMES
«Chez Laurette»
Rue du Seyon 17

Shampooing — Coupe — Ondulation
Mise en plis
Permanente avec préparation spéciale
INSTALLATION MODERNE — TRAVAIL SOIGNÉ

Avis aux dames!

Avant de partir en villégiature, adressez-vous en toute confiance à la

Maison spéciale de literie « Au Cygne »

pour le lavage et le remontage à neuf de toute votre literie. Toutes fournitures en magasin. Installations électriques répondant à toutes les exigences modernes de l'hygiène.

SERVICE A DOMICILE — Téléphone 16.46

BUSER & FILS.

A GENÈVE

Les puissances secondaires réclament des résultats concrets

GENÈVE, 2. — Les représentants du groupe des Etats secondaires, c'est-à-dire les délégués de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse et de la Tchécoslovaquie, se sont rendus samedi matin auprès de M. Henderson.

Ces délégations ont exposé à M. Henderson le désir de voir la conférence arriver à des résultats concrets sur un certain nombre de points qui paraissent dès maintenant pouvoir faire l'objet d'un accord. Il s'agit d'abord du principe suivant lequel la conférence doit opérer des réductions et non pas seulement des limitations d'armements. C'est surtout dans le domaine du désarmement aérien que les résultats paraissent pouvoir être obtenus. L'essentiel est que la conférence arrive à des résultats concrets; ceux-ci pourraient faire l'objet d'un premier projet de convention qui serait soumis à la conférence, à la reprise des travaux, à la fin d'octobre ou au début de novembre.

Les délégations des huit Etats vont maintenant se mettre en rapport avec les délégations des autres puissances, afin de faire aboutir le plus tôt possible leur programme.

Le Japon rejette les propositions Hoover

TOKIO, 3 (Havas). — Le gouvernement a télégraphié à M. Matsudaira, ambassadeur à Londres, des instructions qui disent que le Japon a bien accueilli, dans son esprit, le plan du président Hoover mais que ce projet paraît inacceptable, du moins en ce qui concerne le Japon.

En effet, une réduction des armements d'un tiers modifierait complètement les forces respectives du Japon en face de celles de la Grande-Bretagne et de celles de l'Amérique.

Suite à celle de Lausanne...

La conférence économique se tiendra-t-elle à Genève ou à Londres

LAUSANNE, 3. — Dans les milieux de la conférence, on se pose la question de savoir dans quelle ville la conférence économique envisagée se tiendra.

Un fort courant se dessine pour Genève, sous les auspices de la S. d. N. mais les Etats-Unis n'ont toujours pas donné leur consentement et de ce côté on désire plutôt que la conférence se tienne à Londres.

Le candidat des démocrates à la vice-présidence des Etats-Unis

CHICAGO, 3 (Havas). — La convention démocrate a élu candidat à la vice-présidence des Etats-Unis M. Garner, président de la Chambre des représentants.

Une crise ministérielle en Yougoslavie est bientôt résolue

BELGRADE, 2 (Havas). — M. Marinkovitch, président du conseil et ministre des affaires étrangères, a démissionné.

Le roi a chargé M. Milan Serchkitch, ministre de l'intérieur dans le cabinet Marinkovitch, de former le nouveau gouvernement.

BELGRADE, 3 (Avala). — Les nouveaux ministres ont prêté serment.

Le nouvel aérodrome de Portsmouth

PORTSMOUTH, 3 (Havas). — Samedi a été inauguré un nouvel aérodrome couvrant une superficie de 111 hectares et dont la construction a coûté 115,000 livres sterling.

Une autre armée allemande

Il y a l'armement allemand qu'on connaît et l'armement allemand qu'on ne connaît pas en dehors du cercle restreint de quelques spécialistes. Un de ceux-ci, M. Lucien Souchon, a bien voulu renseigner les lecteurs de « Figaro » ; il l'a fait en débutant par cette citation de la « Revue hebdomadaire » : « Il n'y a pas de problème du désarmement, il n'y a pas de problème de la sécurité : il y a une inquiétude provoquée par les armements de l'Allemagne ». Et voici ce que dit ensuite M. Souchon :

Pour entreprendre la guerre, il faut d'abord une prédisposition, et nous avons vu qu'elle ne manque pas en Allemagne. Il faut aussi des soldats, des moyens matériels, de l'argent, une organisation stratégique.

Devant les preuves, les aveugles les plus volontaires sont obligés d'avouer que la plupart de ces éléments ne font pas défaut au Reich, mais qu'il ne faut pas exagérer l'importance militaire des groupements qui permettent aux Allemands de « jouer aux soldats ».

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un jeu. L'état-major allemand, c'est bien certain, répugnerait à mettre en campagne des forces sur lesquelles il n'exercerait pas un pouvoir absolu de formation et de direction. Aussi a-t-il pris ses précautions.

On a longtemps qualifié de clandestines les associations patriotiques. Elles n'ont plus rien de secret, mais ce qui l'est encore, c'est l'organisation grâce à laquelle la Reichswehr dirige l'instruction militaire des forces recrutées par ces associations et les emploierait en cas de conflit.

L'organisation secrète

Cette organisation est le « Grenzschutz » — garde de la frontière. Elle a été mise au point entre 1924 et 1928. A cette dernière date, elle a été parachevée par la création d'un organe de coordination entre le ministre de la Reichswehr et les autres ministères. Cet organe dénommé « Département ministériel » a eu von Schleicher comme premier directeur.

Le « Grenzschutz » est administré en Prusse par le ministère de l'intérieur, dans les autres Etats par les commandants régionaux de la Reichswehr.

Il a pour objet la formation d'unités : bataillons, régiments, divisions, recrutés et instruits dans le cadre régional.

Chacune des sept divisions de la Reichswehr fonctionne, comme en France, les régions de corps d'armée ; chacun des régiments rayonne sur une subdivision. Cela rappelle ce qui se fit chez nous, mais au grand jour, après 1870.

En principe, chaque régiment d'infanterie de la Reichswehr organise les éléments d'une division de Grenzschutz, ce qui donnerait pour l'ensemble une force de vingt et une divisions.

Ces divisions sont à 4 régiments de chacun 3 bataillons ; chaque bataillon comprend 3 compagnies. Tout ceci est articulé de telle sorte qu'il y ait des unités spécialisées dans toutes les branches de l'instruction militaire : service de renseignements et de transmissions, éclaireurs motorisés, génie, transports, service de santé, protection contre les gaz et les attaques aériennes.

Pour la cavalerie, il existe une subdivision spéciale du Grenzschutz : les « Feldjaeger », très fortement encadrés d'anciens cavaliers de la Reichswehr. Les troupes d'aviation se recrutent parmi les aviateurs « sportifs ». La seule difficulté réelle est pour l'artillerie. L'instruction est forcément réduite à des exercices théoriques ou à des manœuvres élémentaires. Et cela explique pourquoi, à Genève, la délégation allemande est si désireuse d'obtenir sinon la liberté totale, au moins un accroissement du nombre et de la variété des unités d'artillerie.

Dans chaque circonscription de Reichswehr (Wehrkreis) il existe à l'état-major un noyau d'officiers d'active et d'employés prétendûment civils chargé de diriger la formation et l'instruction du Grenzschutz.

Les hommes, nous l'avons dit, sont fournis par les grandes associations accréditées à cet effet ; ils doivent avoir plus de 17 ans et moins de 32.

Les officiers sont d'anciens officiers engagés par la Reichswehr à titre civil mais qui sont militarisés au point de ne pouvoir s'inscrire dans aucune association ni à aucun parti. Ils sont perfectionnés dans leur instruction grâce à des exercices en commun avec la Reichswehr, ce qui est formellement interdit par l'article 175 du traité de Versailles.

Les précautions

Une aussi vaste organisation ne saurait demeurer absolument secrète ; cependant la consigne est bien observée en raison d'un tri très rigoureux exercé sur le recrutement des hommes et des cadres. Pourquoi ce qui s'est passé en 1812 ne pourrait-il se répéter en 1932 ?

Des précautions spéciales sont d'ailleurs prises pour éviter que les puissances étrangères aient connaissance des données générales du système. Ainsi les divisions du Grenzschutz sont désignées non par des numéros, mais par des pseudonymes fréquemment changés.

Par exemple, il existe en Poméranie, dans le Wehrkreis II, une division du Grenzschutz dénommée « Pommerntreue » (fidélité poméranienne), dont le centre d'instruction paraît être Neu-Stettin ; une autre division de la même région est surnommée « Nordmark - Wehr », avec centre à Ratzeburg. La première est instruite par le 4me régiment d'infanterie de la Reichswehr, la seconde par le 6me régiment.

Le directeur de la division Pommerntreue est le commandant en retraite Kleist ; il est aidé en particulier par le lieutenant de vaisseau von Herzberg et le lieutenant Snetlage, officiers en retraite engagés à titre civil. Quant aux soi-disant employés civils, on connaît notamment à Neu-Stettin le lieutenant-colonel von Wentorf, le commandant Eberts, le lieutenant Rœseler.

En raison du «bourrage de crâne» sur le danger polonais, une activité particulière règne dans ce secteur. On a aménagé des salles de restaurants pour y donner l'instruction ; mais, à Schweidemuhl, les cours sont froidement donnés à la caserne de la Reichswehr.

Les chômeurs « mobilisables » ne touchent leurs allocations que s'ils participent aux exercices du Grenzschutz.

Malgré cela — à moins que cela ne soit une conséquence — les socialistes de la région travaillent activement pour le Grenzschutz. Les députés social-démocrates Hartwig, de Stettin et Schalloc, de Kœslin, en sont les plus fervents apôtres et ont fait accréditer la Reichsbanner régionale pour le recrutement.

Est-il besoin d'ajouter que les terrains militaires sont à la disposition de cette deuxième armée du Reich, qui entretient des dépôts d'armes clandestins parmi lesquels on peut signaler celui qu'on dissimule dans la propriété de M. von Herzberg — ci-dessus nommé — pour la division Pommerntreue, ceux des propriétés du comte Dohna, dans le district de Meseritz, du comte Schulenberg, etc.

Ces exemples montrent comment le ministère de la Reichswehr, seul gouvernement réel et efficace de l'Allemagne depuis la guerre, a su exploiter la liberté conquise ou tolérée pour rationnaliser ce qui n'avait pu être que parcellaire et restreint, tant qu'avait duré le contrôle interallié.

On peut penser que tant de soin, d'application, de dévouement, tant de dépenses de temps et d'argent n'ont pas été fournis en vain.

CEUX QUI S'EN VONT...

(De notre correspondant de Paris)

GYP

Femme du monde, femme de lettres, femme de cœur

Paris, le 2 juillet.

Cette « Gyp » qui vient de disparaître, âgée de près de 83 ans, et dont les obsèques ont lieu aujourd'hui même, était une bien curieuse figure. Femme du monde — et du meilleur, — elle affectait cependant volontiers des allures un peu libres, mais « à la française », et qui ne choquaient jamais. Une femme du monde, une femme de cœur — et un écrivain de talent. Elle a beaucoup écrit, en effet, et certains de ses livres ont soulevé contre elle bien des rancunes dont, du reste, elle se consolait gaillardement.

Sybille-Gabrielle-Marie-Antoinette de Riquetti de Mirabeau, comtesse de Martel de Janville, en littérature « Gyp », est née en 1850, au château de Koëtsal, dans le Morbihan. Elle était l'arrière-petite-fille de Mirabeau-Tonneau, le frère du grand tribun. C'est en 1869 qu'elle avait épousé le comte de Martel de Janville. Elle est la mère du grand chirurgien Thierry de Martel.

Gyp débuta dans les lettres par des études mondaines, insérées dans la « Vie parisienne », dont la vie, la gaieté, la verve malicieuse la firent bien vite remarquer. Réunies en volumes, ces esquisses légères classèrent immédiatement leur auteur parmi les écrivains les plus habiles à peindre les mœurs élégantes, cette « haute vie » qui se passe en promenades, en chasses, en rallye-paper, aux courses, au tir aux pigeons, le tout entremêlé de flirtage, d'intrigues amoureuses, de rosseries féminines, et dont Gyp, tout en y participant elle-même, nous faisait sentir le vide absolu.

C'est en cela que Gyp était un moraliste à sa manière et un écrivain humoriste, un ironique, sans colère et sans amertume. Anatole France la tenait même pour un grand philosophe. L'audace toute particulière avec laquelle elle abordait les situations les plus risquées, les plus scabreuses, et en sauvait délicatement la brutalité, ajoutait encore quelque chose de piquant à ces attrayantes études.

Citons parmi ses ouvrages les plus lus « Le petit Bob », physionomie de gamin précoce, sorte de gavroche de la haute société, que l'auteur met en scène avec une raillerie ironique et spirituelle; « Autour du mariage », où apparaît le délicieux type de Paulette, la Parisienne émancipée, si aimable et si excentrique, perverse seulement d'imagination. « Ce que femme veut », « Plume et poil », « Sac à papier », « Dans l'train », « Les Chasseurs », « Joies conjugales ». Puis « Mademoiselle Loulou », pendant féminin du petit Bob ; « Les Séducteurs », « Chiffon », tous livres d'avant-guerre — et même d'avant les autos !

Bien qu'elle n'eût rien d'une féministe, la politique ne laissait pas Gyp indifférente, bien au contraire. Elle se classa même un moment parmi les bonapartistes militantes et les intransigeances antisémitiques d'Edouard Drumont trouvèrent en elle plus qu'une approbation. Mais elle détestait toutes les exagérations et stigmatisa sans haine, mais avec un spirituel mordant, la « manière agressive » de certains monarchistes dans « la bonne fortune de Toto », « Le coup du lapin » et « Le chambard ».

Gyp était essentiellement, foncièrement française. Tout est français chez elle, rien que français, le style comme les personnages. Elle était fantaisiste, taquine, quelque peu capricieuse même, mais elle avait si bon cœur. Et tous ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de l'approcher, se souviendront toujours avec émotion de cette femme si charmante qui fut aussi bonne que spirituelle.

M. P.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Collisions entre nazis et socialistes en Autriche

-VIENNE, 4 (B. C. V.). — A l'occasion du congrès du parti national socialiste autrichien à Eisenstadt, dans le Burgenland, des collisions se sont produites entre nazis et membres du Schutzbund devant le secrétariat du parti socialiste. Des nazis ont pénétré de force dans le bâtiment, prétendant que des coups de feu étaient partis de l'immeuble. Un national-socialiste a été légèrement blessé d'un coup de feu. Dans divers quartiers de la ville, des incidents se produisirent entre adversaires politiques. Un haut fonctionnaire socialiste a été malmené par des nazis. La police a procédé à une trentaine d'arrestations.

Les explosifs clandestins

Un dépôt de dynamite qui aurait pu faire sauter toute une ville

-BUENOS-AYRES, 4 (Havas). — On annonce de Valparaiso que la police a découvert un dépôt de dynamite en quantité suffisante pour faire sauter toute la ville.

Partie de canot tragique

Deux jeunes gens noyés

-TILSIT, 4 (Wolff). — Trois jeunes gens effectuant une partie de canot à Rossitten (Prusse) ont été projetés dans les flots, leur embarcation ayant chaviré. Deux d'entre eux se sont noyés.

Un plan britannique de désarmement

Il prévoit des suppressions radicales mais qui ne touchent pas beaucoup la Grande-Bretagne

-LONDRES, 4 (Havas). — Les personnalités politiques se montrent, dimanche soir, très intéressées par la publication, dans un journal du dimanche, d'un plan de réduction des armements que sir John Simon aurait été chargé de présenter à la conférence du désarmement.

Ce plan comporterait la suppression des canons lourds de campagne, des avions de bombardement, des navires de haut bord d'un tonnage supérieur à 10,000 tonnes, des sous-marins, des navires porte-aéronefs, des tanks lourds et des gaz toxiques.

Si les sous-marins n'étaient pas totalement supprimés, il serait prévu de les limiter à un petit nombre d'unités ne dépassant pas 150 tonnes. Le projet prévoirait une réduction de moitié du personnel aéronautique et la diminution des effectifs des armées continentales. L'armée anglaise, en raison de sa faible importance, échapperait à cette mesure.

En Espagne

un accident d'aviation fait trois morts

-MADRID, 4 (Havas). — Un avion s'est écrasé sur le sol, le pilote et deux passagers ont été tués.

La Bavière mécontente

Le décret concernant le port des uniformes a provoqué des divergences d'opinion entre la Bavière et le Reich. Ce désaccord servira peut-être de prétexte à un bouleversement politique. On parle à nouveau de proclamer roi de Bavière le prince héritier Rupprecht.

Le prince Rupprecht de Bavière

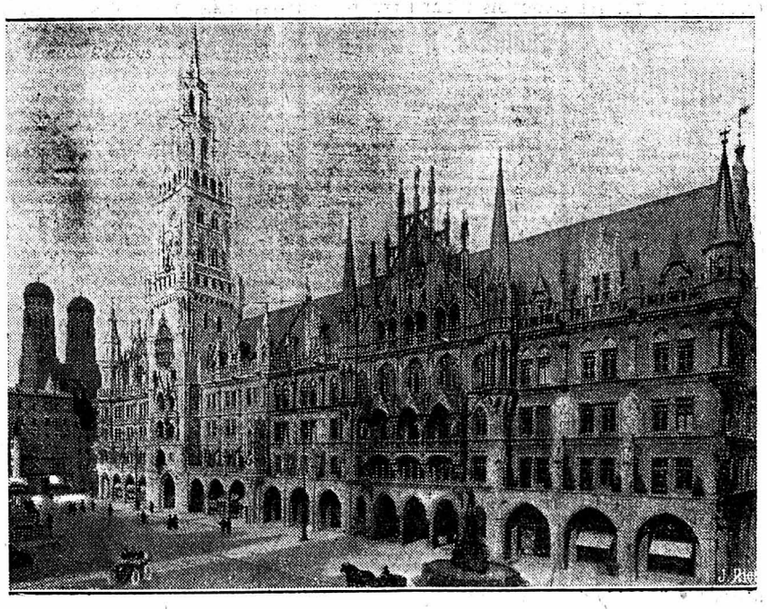

Marienplatz à Munich et l'hôtel de ville

Nouvelle crise à Lausanne

(Suite de la première page)

Les Allemands opposent un refus général

-LAUSANNE, 4. — La journée d'hier, à la conférence des réparations, a été marquée d'un fait grave.

L'Allemagne a répondu aux propositions des cinq puissances créancières de manière catégorique et précise : elle a présenté simplement un contre-projet, document autour duquel on cherche à faire le silence, et qui n'est autre qu'un refus assez net aux « suggestions » alliées. Une fois encore, la conférence des réparations traverse une crise. Les tractations d'aujourd'hui seront extrêmement laborieuses et ardues.

M. von Papen, accompagné du comte Schwerin-Krosigk et de M. von Neurath, qui avait déjà vu M. Macdonald, dans la matinée, s'est rencontré de nouveau avec le Premier anglais et les représentants de la France, du Japon, de la Belgique et de l'Italie. L'entrevue, qui a duré environ une heure, aurait pris une tournure assez vive. L'opposition de la délégation allemande s'est manifestée sur les quatre points suivants :

1. Montant de la somme forfaitaire.
2. La créance de sauvegarde.
3. Modalité de l'émission des bons.
4. La façon dont on fera disparaître le chapitre 8 du traité de Versailles.

En ce qui concerne le point 1), la divergence consiste à préciser si le montant forfaitaire fixé servira également à liquider les dettes allemandes antérieures à la conférence de Lausanne.

Au sujet de la créance de sauvegarde, les Allemands insistent pour qu'elle soit annulée complètement aussi bien dans la déclaration que dans le procès-verbal final.

Quant aux modalités de l'émission de bons — il s'agit d'ailleurs de bons du Reich non garantis par la Reichsbank ou d'autres entreprises commerciales — il paraît qu'il ne s'agit là que de divergences techniques.

Le plus gros obstacle à surmonter concerne l'annulation complète de ce fameux chapitre 8 du traité de Versailles qui est la base des réparations et qui constate la responsabilité (culpabilité) de la déclaration de guerre par l'Allemagne. Du côté français on est peu enclin à céder sur ce point.

Au sujet de la demande de l'Allemagne d'établir l'égalité des armements et l'égalité de droits avec les autres Etats en sa faveur, cette question a définitivement disparu des discussions de Lausanne, mais on prévoit qu'elle reviendra sur le tapis à la conférence du désarmement à Genève.

Les troubles reprennent à Bombay

Il y a de nouveau des victimes

-BOMBAY, 4 (Havas). — De nouvelles bagarres ont éclaté dimanche dans divers quartiers entre hindous et musulmans. Une compagnie d'infanterie, chargée de renforcer la police, a dû tirer à plusieurs reprises sur les manifestants. Le bilan des victimes de cette seule journée est de cinq tués et de 150 blessés.

Un incendie qui fait pour le million de dégâts

-VARSOVIE, 4 (Havas). — A Pabianice, près de Lodz, un grand incendie a dévasté un énorme moulin. Les pertes sont évaluées à un million de francs-or.

ÉTRANGER

Les inondations ont pris, en Roumanie, le caractère d'un désastre

BUCAREST, 2 (Havas). — Au sujet des inondations en Moldavie, les dépêches précisent que 30,000 personnes sont sans abri à Jassy. Les dégâts matériels sont incalculables. 400 maisons se sont écroulées à Barlab.

Une épidémie de coqueluche d'un caractère alarmant s'est déclarée à Jassy. Les hôpitaux refusent des malades.

Les eaux se sont retirées et permettent de mesurer l'étendue du désastre. Les récoltes ont été abîmées sur une superficie considérable. 50 communes ont subi des pertes irréparables.

Trois écoliers ont volé des milliers de francs

BELGRADE, 3 (Havas). — A Bania-Louka, on a procédé à l'arrestation de trois élèves du Lycée, âgés de 16 ans, qui avaient commis au cours des deux dernières années plus de 30,000 dinars de vols dans l'établissement.

Finance - Commerce - Industrie

Bourse de Genève, 2 juillet

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nat. Suisse	—.—	4 ½ % Féd. 1927	—.—
Escompte suisse	100.—	3 % Rente suisse	—.—
Crédit Suisse	503.—	3 % Différé	92.15
Soc. de Banque S.	444.—	3 ½ Ch. féd. A. K.	98.75
Gén. él. Genève B.	240.—	4 % Féd. 1930	—.—
Franco-Suis. élec.	—.—	Chem. Fco-Suisse	—.—
» » priv	500.—	3 % Jougne-Eclé.	440.—
Motor Colombus	193.—	3 ½ % Jura Sim.	94.25
Ital.-Argent. élec.	85.50	3 % Gen. à lots	119.25
Royal Dutch	265.50	4 % Genev. 1899	940.—
Indus. genev. gaz	487.50 m	3 % Frib. 1903	—.—
Gaz Marseille	—.—	7 % Belge	—.—
Eaux lyon. capit.	—.—	4 % Lausanne	—.—
Mines Bor. ordon.	280.—	5 % Bolivia Ray	47.50
Totis charbonna	198.—	Danube Save	30.50
Trifail	10.60 m	7 % Ch. Franç. 26	—.—
Nestlé	485.—	7 % Ch. f. Maroc	1132.—
Caoutchouc S. fin.	15.50	6 % Par.-Orléans	1050.—
Allumet. suéd. B	—.—	6 % Argent. céd.	45.—
		Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispano bons 6 %	183.—
		4 ½ Totis c. hon.	235.—

L'amélioration continue et s'étend jusqu'à Berlin et New-York. Londres est en ébullition. L'Angleterre se hasarde à convertir son War Loan 5 % en un 3 ½ %. Les obligations non converties seraient remboursées le 1er décembre 1932. Comme il s'agit d'un emprunt de deux milliards de livres sterling, le risque est grand et on en déduit qu'à Londres, on ne s'attend pas à de mauvaises nouvelles. — Hausse du franc suisse aujourd'hui: Paris 20.13¾ (— 2 ½). Livre sterling 18.27 ½ (— 12 ½). Dollar 5.11 5/8 (— 1 ½). Brux. 71.27 ½ (— 7 ½). Esp. 42.25 (— 15 c.). Amst. 207 (— 5 c.). Berlin 121.75 (— 10). Stve Rh. 93 ½ (— ½). 5 ½ Young s'avance à 408 (+ 23). Hongrois or 3.90 (+ 30 c.). Do 7 ½ 350 dem. (+ 20). La Hongrie n'a pas remis les fonds pour le coupon du 1er août de cet emprunt 7 ½ % mais il sera payé quand même en prenant sur un fonds de réserve. V. de Rio 106 (+3). Bolivia Ry 50 (+ 10). 5 ½ Banque de Dépôts 470 (+ 5). 4 ½ Totis 235 (+ 5). 4 % Serbe 49 (— 2 ½). 6 % Cédulas 45 (— ½). 5 actions baissent, 8 sans changement et 20 en hausse.

Les banques prêtent au Reich

Les négociations entre le Reich et un groupe de banques qui, antérieurement, lui ont déjà accordé des crédits, ont abouti. Ces banques accordent un crédit de 125 millions au Reich pour lui permettre de faire ses opérations de fin de mois.

Situation de la Banque nationale suisse

Rarement, une fin de semestre n'a été marquée par aussi peu de changements dans l'état de la Banque nationale suisse ; les réserves d'or qui s'élèvent à 2600 millions et les devises-or qui atteignent 55 millions, n'ont pour ainsi dire pas varié. Pour la première fois depuis qu'existe la Banque nationale, le portefeuille intérieur a subi à fin juin une réduction. A cela il convient de signaler qu'en revanche on enregistre une augmentation des avances sur titres qui s'élèvent maintenant à près de 50 millions de francs.

Si l'on examine maintenant le côté passif du bilan, on constate une augmentation de la circulation fiduciaire de 86 millions, ce qui donne un total de 1574 millions. Les engagements venant à échéance quotidiennement ont diminué de 85 millions pour atteindre 1158 millions de francs. La circulation des billets et les engagements à vue étaient couverts le 30 juin 1932 par 97,45 % d'or et de devises.

Les syndicats d'importation

Le Conseil fédéral avait décidé le 6 mai de créer les organisations nécessaires pour l'importation et le trafic des compensations. Depuis lors, un certain nombre d'organisations centrales ont été constituées. Pour le charbon, une dont le siège est à Bâle, a été constituée ; pour l'huile de machine, une centrale à Zurich ; pour le combustible liquide (benzine, benzol, résidus de pétrole et pétrole) la Carbura, à Zurich ; pour le sucre, la centrale suisse pour l'importation du sucre avec siège à Berne. L'association suisse des brasseries a été désignée pour l'importation du malt. Un décret fédéral relatif à ces centrales prévoit que les importations sont autorisées par un permis de ces centrales et par l'autorisation de la section d'importation. La centrale du blé n'a pas encore été constituée. Mais elle le sera prochainement. L'arrêté fédéral contient encore quelques dispositions finales. Il entre en vigueur le 15 juillet.

Conversion d'un emprunt anglais

M. Chamberlain a annoncé aux Communes que le gouvernement a l'intention en ce qui concerne l'emprunt de guerre 5 %, de rembourser au comptant, le 1er décembre, les porteurs qui en feront la demande d'ici trois mois. Mais les porteurs seront invités à conserver leurs titres dans des conditions modifiées. Le dividende payable le 1er décembre prochain le sera au taux de 5 % mais celui du 1er juin 1933 et les suivants seront au taux de 3 ½ %. Le gouvernement renonce au droit de racheter cet emprunt jusqu'au 1er décembre 1952. Après cette date, il se réserve de rembourser cet emprunt quand il lui semblera bon. Un bonus d'une livre par paquet de titres de 100 livres sterling sera versé aux porteurs ayant conservé leurs titres.

L'économie devant être obtenue ainsi est de l'ordre de 30 millions de livres par an.

Selga (Société holding de l'industrie textile), Glaris

Le solde actif est de 34,313 fr. contre un solde passif reporté, pour 1930, de 28,560 fr. ; 220 mille francs ont été portés aux différentes réserves. Report à nouveau : 14,313 fr.

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Sottens : 12 h. 30 et 17 h., Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 12 h. 40, 13 h. 05 et 17 h. 30, Disques. 17 h. 01, Pour Madame. 18 h. 40, Causerie, par M. Wagell. 19 h., Météo. 20 h., Concours musical et littéraire : « Reconnaissez-vous ». 20 h. 25, Violoncelle. 21 h. 10, « Poil de carotte », comédie de Jules Renard.

Munster : 12 h. 40, 15 h. 30, 20 h. et 21 h. 45, Orchestre. 16 h. et 19 h. 05, Disques. 19 h. 30, La demi-heure féminine. 21 h., La demi-heure des auteurs.

Munich : 16 h. 25, Concert. 17 h. 10, Orchestre. 19 h. 25, Comédie. 21 h. 15, Soirée consacrée à Carl-Maria von Weber.

Langenberg : 17 h. et 20 h., Concert.

Berlin : 16 h. 30, Musique. 19 h. 10, Chant. 20 h., Concert. 21 h. 20, Orchestre.

Londres : 12 h., Orgue. 13 h. et 16 h., Orchestre. 14 h., Disques. 19 h. 20, Fragments de comédies musicales. 20 h. 30, Chant. 21 h. 20, Pièce radiophonique.

Vienne : 15 h. 20, Chant. 16 h. 55 et 20 h., Orchestre. 22 h. 35, Concert.

Paris : 12 h. et 19 h., Disques. 20 h., Concert.

Milan : 12 h. 35 et 19 h. 30, Disques. 13 h., Concert. 19 h. 05, Musique. 20 h. 30, Opérette.

Rome : 12 h. 45 et 17 h. 45, Concert. 17 h. 30, Chant. 20 h. 45, Opéra.

Les constipations accompagnées de maux de tête, de congestions et palpitations, sont combattues par l'emploi des pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt. La boîte de 2 fr. en vente dans toutes les pharmacies.

Carnet du jour

CINEMAS

Chez Bernard : La chance.
Apollo : Gloria.
Palace : Le vainqueur.
Caméo : Nuits du désert.

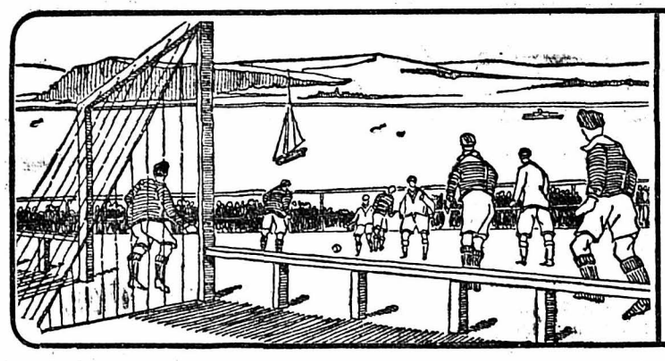

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOTBALL

Lausanne, champion suisse 1931-32

Lausanne a confirmé la régularité de sa victoire d'il y a huit jours sur Zurich, qu'il a battu par le score éloquent de 5 à 2 cette fois-ci.

Lausanne bat Zurich 5-2

(mi-temps 1-1)

Il arrive parfois qu'un revers de fortune ouvre le chemin de la gloire, à condition bien entendu, de ne point se complaire en de vaines lamentations, mais de rassembler toute son énergie et ses forces pour changer le destin. Lausanne vient d'en donner un exemple digne d'être médité par maints clubs de football auxquels le sort ne fut point favorable. Relégué l'an dernier en 1re ligue, il vient, en une seule saison, de remonter en ligue nationale, de se qualifier pour les finales et de conquérir le titre de champion suisse, digne couronnement d'une épopée unique dans les annales du football suisse.

Le public bernois, venu au nombre de 10,000 personnes assister à ce spectacle manifesta dès les premières escarmouches une sympathie marquée pour l'équipe vaudoise.

A 5 heures précises, les équipes suivantes se présentent aux ordres de l'arbitre, M. Wütrich, de Berne :

Lausanne : Feutz; Martenet, Tandler ; Spiller, Weiler, Buffat ; Tschirren, Kramer, Gerhold, Leonhardt, Rochat.

Zurich : Maire ; Stelzer, Widmer ; Heinrich, Chloupek, Vernati ; Righetti, Lehmann, Hummenberger, Hollenstein, Bösch.

Les premières minutes de jeu sont sans intérêt, car elles sont consacrées à une prise de contact, un tâtonnement de part et d'autre sans beaucoup de suite, puis le jeu s'anime. Tschirren descend, ouvre à Kramer qui perd le ballon. Peu après Tschirren obtient un corner; il le tire bien mais la défense dégage.

Zurich est très agressif et domine au milieu du terrain mais les avants manquent de décision. Lausanne, malgré le danger, ne se départit pas de son calme. Zurich augmente sa pression mais sans rien réaliser, malgré les hésitations parfois dangereuses de la défense lausannoise.

A la 22me minute, Rochat se rabat et shoote en force sur le gardien zuricois. Peu après Gerbold, à cinq mètres devant les buts, tire trop haut, mais ce ne sont que des échappées, car Zurich, dont la ligne des demis travaille admirablement, maintient le jeu chez l'adversaire. Feutz sauve son camp en plongeant dans les jambes de Lehmann.

Puis les Zuricois remontent à nouveau le terrain ; une descente Lehmann-Righetti force Feutz à sortir des bois et Lehmann marque imparablement. Trois joueurs doivent sortir du terrain : deux Lausannois, qui reviennent peu après, et Righetti, qui est remplacé cinq minutes après. Kramer reprend un centre de Rochat et ouvre à Tschirren ; le shot qui s'ensuit est dirigé sur les buts, Widmer intervient, mais ne peut que dévier le cuir dans les filets. Ci 1-1.

Un nouvel essai de Lausanne est paré superbement par Maire.

Puis Zurich reprend encore le dessus mais n'obtient qu'un corner, et c'est la mi-temps.

Dès la première minute après la reprise Kramer envoie un bolide bien dirigé que Maire reprend avec élégance. Et à nouveau animée par Chloupek l'équipe zuricoise joue supérieurement. Lausanne a de la chance ; la tête de Feutz s'oppose involontairement à une bombe d'Hummenberger. Lausanne à son tour réagit et obtient coup sur coup deux corners ; le second crée un cafouillage indescriptible, au cours duquel le ballon trouve le chemin des filets. Ci 2 à 1 pour Lausanne.

A la 19me minute Maire étant à terre, Leonhardt marque le 3me but pour Lausanne, mais une minute après une descente en trombe des Zuricois prend Feutz en défaut et Stelzer met la marque à 3-2.

Lausanne désormais prend le jeu en main et conserve son calme, alors que les Zuricois deviennent de plus en plus nerveux. Cependant le danger est aussi grand d'un côté que de l'autre. Maire cueille balle sur balle et Feutz fait montre de bravoure à plus d'une reprise. A la 38me minute, Kramer, lancé par Tschirren, bat Maire imparablement. Ci 4 à 2. Cette fois la partie est jouée, Zurich ne réagit presque plus. Tschirren ajoute peu après encore un cinquième but au score, qui, sans la vaillance de Maire, eût été beaucoup plus élevé, car le gardien joua presque seul pendant les dernières minutes.

Au coup de sifflet final, la foule en délire envahit le terrain et transporte tous les joueurs lausannois à dos d'homme aux tribunes, où a lieu la traditionnelle cérémonie de la remise de la coupe.

A la tribune d'honneur on remarque entre autres personnalités M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral.

Les deux équipes s'étant employées à fond, il n'est pas indiqué de faire ici une critique. Ce qui ressortait clairement de la partie c'est la supériorité des avants vaudois qui a procuré la victoire au Lausanne-Sports.

En finale de la Coupe neuchâteloise

Môtiers, sur son terrain, a battu Cantonal juniors par 2 buts à 1.

Coupe de l'Europe centrale

Ferencvaros et Juventus 3 à 3 (mi-temps 2 à 2).

Assemblée des clubs de ligue nationale

Onze clubs de cette ligue s'étaient fait représenter samedi à Bienne. Au cours de l'assemblée, il a été décidé de ne former, la prochaine saison, qu'un seul groupe de seize clubs, disputant chacun trente matches; aucune finale n'aurait lieu.

En compensation, les dits clubs verseront à l'A. S. F. A. un pourcentage à déterminer sur les recettes de la saison.

D'autre part, les délégués se sont mis d'accord pour que trois joueurs étrangers au maximum puissent être introduits dans une équipe.

TENNIS

La finale de série A, aux Cadolles

Sur les courts du club de tennis de Neuchâtel, au Verger des Cadolles, et devant un nombreux public, les joueurs du Genève L. T. C. ont battu facilement ceux du Baur-au-Lac L. T. C. de Zurich en finale du championnat suisse interclubs série A. Les Genevois, supérieurs d'une classe au moins à leurs adversaires, nous ont fait admirer une fois de plus le sport si splendide qu'est le tennis, lorsqu'il a été étudié dans tous ses coups, depuis le coup droit jusqu'au jeu si varié de la volée.

La distribution des prix aux différents joueurs a eu lieu par les soins de M. Rœmer, de Bienne, représentant officiellement notre association suisse de tennis.

Pour terminer cette journée, E. Billeter du C. T. N. a battu A. Luthy de Genève en « Match exhibition » par 6-4, 6-2, 9-7.

Résultats techniques : Simples : Raisin (G) bat Schnell (Z) 6-1, 6-2, 6-3 ; de Blonay (G) bat Kybourz (Z) 6-3, 7-5, 6-4 ; Luthy (G) bat Busch (Z) 7-5, 6-2, 6-4. — **Doubles :** de Blonay et Hirzel (G) battent Kybourz et Busch (Z) 6-2, 6-0, 6-4 ; Raisin et « Arnold » (G) battent Mârki et Roth (Z) 6-2, 6-4, 6-2.

Remarquons que les Genevois n'ont perdu aucun set.

Le tournoi de Cernier

Voici les résultats du tournoi organisé hier par le Club de Tennis de Cernier :

Dames : Demi-finales : Mme Maillardet bat Mme Marti par 6-2, 6-1 ; Mme Gallandre bat Mme Lehmann 6-3, 6-1. — **Finale :** Mme Gallandre bat Mme Maillardet par 6-3, 6-1 et reçoit la bonbonnière offerte.

Messieurs : Demi-finales : Marti bat Sandoz par 6-1, 6-3 ; Pellet bat Junod 7-5, 8-6. — **Finale :** Pellet bat Marti par 6-4, 6-2 et reçoit une coupe.

Invités : Aubert bat Jeanjaquet par 6-0, 6-2 ; Du Pasquier bat Nuslé par 6-0, 6-0. — **Finale :** Aubert bat Du Pasquier par 6-1, 6-3 et reçoit une coupe.

Interclubs : Auvernier bat Cernier par 6-2, 6-2.

Le tournoi de Winbledon

Finales du championnat d'Angleterre :

Simple-messieurs : Vines bat Austin 6-4, 6-2, 6-0.

Double-mixte : Mlle Ryan et M. Maier battent Mlle Sigart et M. Hopman 7-5, 6-2.

Double-dames : Mlles Sigart et Metaxa battent Mlles Ryan et Jacobs 6-4, 6-3.

Double messieurs : Borotra et Brugnon battent Perry et Hughes 6-0, 4-6, 3-6, 7-5, 7-5.

HOCKEY SUR TERRE

Assemblée de la ligue suisse

L'assemblée annuelle de cette ligue a eu lieu samedi, à Zurich, sous la présidence de M. Escher.

Tous les rapports présentés ont été adoptés. D'autre part, comme précédemment, il y aura cinq championnats et il a été décidé qu'une série C serait introduite en Suisse romande la saison prochaine, qui s'ouvrira le 25 septembre.

Les nouveaux statuts provisoires régissant la ligue depuis un an deviennent définitifs.

Après avoir réélu le comité par acclamations, l'assemblée décide d'adresser de vives félicitations à notre équipe nationale, qui a si bien défendu nos couleurs dans les différentes rencontres internationales disputées cette saison.

WATER-POLO

Inauguration de la plage de Bienne

Voici les résultats des différentes rencontres qui eurent lieu hier dans cette ville à l'occasion de l'inauguration de la plage : Lucerne bat Sport Boys, Bienne, 7 à 1 ; S. K. Bâle bat Red Fish, Neuchâtel, 3 à 0; Lucerne bat Red-Fish, Neuchâtel, 3 à 1 ; S. K. Bâle bat Sport Boys, Bienne, 2 à 1.

Le tournoi de Romanshorn

Arbon I bat Zurich I 4 à 1 ; Arbon II bat Saint-Gall II 3 à 0 ; Romanshorn I bat Saint-Gall I 3 à 2 ; Saint-Gall II bat Romanshorn II 6 à 1 ; Saint-Gall I et Romanshorn I 2 à 2.

ATHLÉTISME

A l'Ecole supérieure de commerce

148 élèves de l'école ont été soumis, en juin dernier, à l'examen de contrôle et aux épreuves sportives y afférentes pour pouvoir apprécier la valeur physique de chacun d'eux. Les performances enregistrées sont en sérieux progrès sur le contrôle du début de l'année scolaire (septembre-octobre 1931).

Le maximum de points à obtenir était 114; c'est l'élève Tuscher Ernest, IV B, qui arrive en tête avec un total de 107,75 points. En outre, 18 élèves ont obtenu plus de 100 points. En voici la liste :

2. Grégori Gustave, P B, 106,50; 3. Frey Anton, P B, 106, Muller Erwin, P B, Riniker Hans, Cp. B; 4. Billeter Léo, III H, 105,50; 5. Handschin Hans, Cp. D, 104,75; 6. Butikofer Hans, II F, 104, Stumm Edouard, III B, Nœldecke Hans, III H, Leuenberger Hector, Cp. E; 7. Szasz Joseph, III F, 103,50; 8. Buchli Peter, Cp. H, 102; 9. Blumer Othmar, II C, 101,50; 10. Ziegler Anton, Cp. E, 101,25; 11. Cabalzar Pierre, L. M. C, 100,75, Brunschwyler Alfred, Cp. C; 12. Beaulieu Paul, II A, 100,50; 13. Becky Henri, Cp. D, 100,25.

Meilleures performances contrôlées

Pressions dynamométriques : Main gauche : 59 kilos, Buchli Peter, Cp. H; 52 kilos, Szasz Joseph, III F. — *Main droite :* 62 kilos, Buchli Peter, Cp. H; 54 kilos, Nœldecke Hans, III H, et Brand Oluf, L. M. A. — *Des deux mains :* 400 livres, Buchli P.; Brand Oluf et Tuscher E.

Traction lombaire. — 222 kilos, Buchli Peter, Cp. H; 195 kilos, Wick Emile, Cp. H.

Capacité pulmonaire. — 5 l. 350, Park Kenneth, I; Frey Anton, P B; 5 l. 300, Jaumandreu Igniacio, IV B.

Mobilité de la cage thoracique (relâchement), expiration (contraction) inspiration. — Différence 17 cm., Jaumandreu Igniacio, IV B; différence 15 cm., Gantenbein Fritz, III E ; Billeter Léo, III H ; Seoanez José, IV B.

Saut en hauteur. — Sans élan : 1 m. 30, Stumm Edouard, III B; 1 m. 25, Muller Erwin, P B; Riniker Hans, Cp. B. — *Avec élan :* 1 m. 60, Frey Anton, P B; 1 m. 55, Butikofer Hans, II F; Stumm Edouard, III B; Billeter Léo, III H; Kursteiler Bruno, Cp. H.

Saut en longueur. — Sans élan : 2 m. 60, Schaefer Walter, Cp. H; 2 m. 50, Stumm Edouard, III B; Hahlbrock Hans, L. M. C.

Lancement du boulet. — 4 kilos 100 : 12 m. 25, Frey Anton, P B; 11 m. 70, Tuscher Ernest, IV B. — *7 kilos 250 :* 9 m. 85, Tuscher Ernest, IV B; 9 m. 70, Billeter Léo, III H.

Course de vitesse sur route. — 80 mètres : 9" 2/5, Hahlbrock Hans, L. M. C; 9" 3/5, Muller Erwin, P B; Stumm Edouard, III B; Szasz Joseph, III F; Ott Paul, Cp. E. — *100 m. :* 11" 9/10, Szasz Joseph, III F; 12" 1/5, Billeter Léo, III H; 12" 3/5, Muller Erwin, P B; Guérin Paul, III B; Stumm Edouard, III B; Ott Paul, Cp. E.

Grimper à la corde lisse (5 mètres): Avec l'aide des jambes : 4" 2/5, Szasz Joseph, III F; Schaefer Walter, Cp. H. — *Sans l'aide des jambes :* 4" 2/5, Szasz Joseph, III F; Schaefer Walter, Cp. H.

Lancer d'adresse (6 petites balles): Main gauche : Perret Benjamin, P A (3), 6 points. — *Main droite :* Gueniat Paul, P A (3), 6 points; Leimgruber Auguste, P B; Quadre Armando; Rothenberger Christian, P B; Cabalzar Pierre, L. M. C; Kemal Kiazim, IV B; Gut Oscar, Cp. D; Schaer Hermann, Cp. F; Kaeser Walter, Sp., 6 points. — *Addition des points deux mains :* Perret Benjamin, P A (6 g. 2 dr.), 8 sur 12 maximum; Grégori Gustave, P B (4 g. 4 dr.), 8; Koller Max, III C (4 g. 4 dr.), 8.

Le temps n'a pas été propice pour procéder aux épreuves de natation.

Notre représentant à Los Angelès

Le champion suisse des 800 m., Martin, s'est embarqué à destination de l'Amérique. Fait à remarquer, Martin sera l'unique athlète qui aura participé aux quatre olympiades d'après-guerre, puisque le célèbre coureur Nurmi ne figure pas dans l'équipe finlandaise.

Depuis le début de la saison, la forme du stadiste Martin n'a cessé de s'améliorer. Il boucla la distance classique des 800 m. en 1' 58" à Vienne, en 1' 57" à Bratislava et à Zurich, 1' 56" à Vienne et au meeting préolympique de Berne, 1' 55" 7 à Vienne, 1' 55" au match Suisse-Italie à Zurich. Enfin, dimanche dernier, à Lausanne, il enleva le titre cantonal avec 1' 54" 1.

Les performances suisses actuelles

Voici quelles sont, à l'heure actuelle, les meilleures performances de la saison :

100 m. (10"8) et 200 m. (22"1) Vogel ; 400 m. Balbiani (50"8) ; 800 m. Martin (1' 54"1) ; 1500 m. Schneiter (4' 13") ; 5000 m., Cardinaux (15' 49"3). — Boulet : Zeli 13 m. 91). Disque : Bachmann (43 m. 73).

La préparation italienne

A Florence, une réunion préolympique a donné d'excellents résultats. Tommasi a battu le record d'Italie du saut en hauteur en passant 1 m. 905. Il en fut de même pour le 4 fois 100 m. relais où la quadrette Castelli - Salviati - Maregatti - Tœtti abaissa le record à 41". Notons encore au 400 m. les 48" 8 de Carlini et les 49" de De Negri.

Le match Lyon-Turin-Genève

Le premier match Lyon-Turin-Genève a eu lieu dimanche, à Lyon.

L'équipe genevoise était composée comme suit :

Poids : Bachmann et Hubeli. Disque : les mêmes. Javelot : Zwicky et Michel. Saut en hauteur : Grandjean et Lambert. Saut en longueur : Robert et Pfirstinger. 100 m.: Cosman et Morel. 400 m.: Chevigny et Sleptzoff. — 1000 m.: Panchaud et Kupsc. 5000 m.: Broosens et Marthe. 110 m. haies : Wohnlich et Lambert. 400 m. haies : Wohnlich et Parazzini. Relai 400-300-200-100 m.: Chevigny, Dubouloz, Robert, Morel.

Disputé devant un très nombreux public, le match a donné le classement suivant : Turin 102 p.; Lyon 94 p.; Genève 65 p.

Un seul Genevois a enlevé une épreuve, c'est Bachmann, au disque, avec un jet de 41 m. 32.

MOTOCYCLISME

La course Kussnacht-Seebodenalp

Pour marquer sa réadmission au sein de l'U. M. S., ce moto-club avait organisé hier une course de côte fermée, dont voici les vainqueurs de chaque catégorie : *Tourisme :* Imholz, Altdorf, 6' 34"2; *Sport :* Bühler, Lucerne, 6' 36"; *Course:* Zuber, sur Condor, 6' 06".

HIPPISME

Nos cavaliers au repos forcé

Par suite de la suppression, cette année, des concours hippiques de Genève et Lucerne, le comité national a décidé de proposer au département militaire fédéral de ne plus envoyer d'équipe suisse aux concours de l'étranger.

Voilà qui est bien fâcheux pour nos cavaliers, lesquels seront en droit de se demander si leur envoi à l'étranger était commandé par le souci de contribuer à l'enrichissement de leur expérience ou bien par celui de servir « d'affiche » à l'usage des concours suisses.

LUTTE

La fête du Nord-Est à Schaffhouse

Hier a eu lieu dans cette ville la fête de lutte du Nord-Est dont voici les principaux vainqueurs : 1. T. Hagmann, Winterthour, 58,50 points; 2. E. Wegmüller, Mühlberg, 57,25 p.; 3. ex-aequo : Faessler, Zurich, Schlittler, Zurich et Piatti, Nieder-Urnen, 56,75 p.

ESCRIME

Le tournoi de Gstaad

Résultats de la poule finale : 1. F. Fitting, Lausanne; 2. Borle, la Chaux-de-Fonds ; 3. Herning, Berne ; 4. Duret, Genève ; 5. Maerker, Zurich ; 6. Häuggi, Bâle ; 7. Lévy, Genève ; 8. E. Fitting, Lausanne ; 9. Vueillenby, Genève ; 10. Hugler, Genève ; 11. Mora, Berne ; 12. Antoniatiès, Genève.

AVIATION

Vers une croisière italienne Rome-New-York

Un hydravion italien commandé par le capitaine Cagna est allé récemment jusqu'en Islande pour reconnaître et préparer le vol transatlantique, par le nord, de 24 appareils italiens. Le capitaine Cagna est rentré à Londonderry (Irlande) après être allé jusqu'à Reykjavik.

Le départ de la croisière Rome-New-York en vue de laquelle des équipages sont préparés au centre de navigation aérienne italien ne saurait donc tarder.

BULLETIN A DECOUPER

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

jusqu'au

30 septembre . . » 3.75

31 décembre . . » 7.50

somme que je verse à votre compte de chèques postaux IV. 178, ou que veuillez prendre en remboursement.

Nom : .....

Prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

(Très lisible.)

Adresser le présent bulletin, affranchi de 5 c. à

l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1, rue du Temple-Neuf

CYCLISME

Le challenge Nadir

Le challenge Nadir, par équipes, a eu lieu hier à Yverdon, organisé par la Pédale de cette localité. Le parcours, très accidenté, comportait 96 kilomètres.

Dix équipes prirent le départ de cinq en cinq minutes. L'organisation s'avéra parfaite et chaque équipe était suivie de bout en bout par une voiture automobile.

La victoire est revenue au R. V. Zurich qui termina en beauté, ses cinq coureurs arrivant sur la même ligne.

L'équipe des Francs coureurs de la Chaux-de-Fonds, composée de débutants, fit une course magnifique.

Résultats : 1. R. V. Zurich 2 h. 43' 35" ; 2. Amis cyclistes de la Cité 2 h. 44' 32"4 ; 3. R. V. Oerlikon, 2 h. 46' 23"1 ; 4. R. V. Bulach, 2 h. 48' 20" ; 5. Franc-Coureurs, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 50' 43"2 ; 6. R. V. Wiedikon 2 h. 51' 18" ; 7. Pédale de Montétan 2 h. 52' 31"1 ; 8. Cyclophile Lausannois 2 h. 53' 40" ; 9. Pédale de Tivoli 3 h. 1' 55" ; 10. Pédale Yverdonnoise 3 h. 16' 35".

Le challenge de régularité a été gagné par le R. V. Zurich ; temps additionné des cinq coureurs: 13 h. 37' 55"2.

Le grand prix municipal de Paris

Course de repêchage : Notre compatriote Kaufmann, toujours blessé, ne s'est pas présenté au départ.

Finale : 1. Faucheux ; 2. Scherens à un quart de roue ; 3. Piani, relevé ; 4. Marcel Jean.

Prix du Conseil général : Classement général : 1. Sausin, 3 points ; 2. Blanc Garin, 4 p. ; 3. Benoit, 5 p. ; 4. Henri Suter et Gay, 9 p. chacun.

Grand Prix de Paris pour amateurs et indépendants : 1re manche : 1. Rampelberg ; 2. Barato ; 3. de Rudder. — 2me manche : 1. Le Cœdic ; 2. Rouillard ; 3. Guyard. — 3me manche : 1. Weiss ; 2. Chaillod ; 3. Domanchin. — 4me manche : 1. Thomas ; 2. Chennevière ; 3. Drioncourt. — 5me manche : 1. Richter ; 2. Matton ; 3. Ingold. — 6me manche : 1. Frach ; 2. Dreissen ; 3. Lafournière. — 7me manche : 1. Godefroy ; 2. Waegeli ; 3. Jegouic. — 8me manche : 1. Meyer Andersen ; 2. Chadelle ; 3. Ribeyre.

A Vincennes, devant 25,000 spectateurs, la finale des professionnels est revenue hier à Michard, qui bat Gérardin dans les deux manches, tandis que Richter sort champion de vitesse amateurs.

AVIRON

Les Zuricois en Allemagne

Au cours des régates internationales qui eurent lieu hier à Mannheim, plusieurs équipes de Zurich avaient fait le déplacement. Dans le *quatre* (invités), le F. C. Zurich sort premier en 6' 11"6 devant le Germania de Francfort en 6' 15"2.

En 8 juniors, le D. R. V. de Zurich se classe second en 5' 40" 8/10, à 2/10 du Mainzer R. V.

MARCHE

Le IIIme Tour pédestre du Léman

aura lieu cette année les 10 et 11 septembre. Les concurrents prendront la direction Morges, Nyon, Genève, Evian, Saint-Maurice, Bex, Montreux. L'arrivée aura lieu le dimanche au Stade de Vidy.

L'épreuve militaire de marche

sera disputée sur le parcours suivant : Yverdon - Ependes - Chavornay - Bavois - Orny - La Sarraz - Eclépens - Oulens - Bettens - Boussens - Côte 609 (Est de Sullens) - Bussigny - Chavannes - Stade de Vidy, Lausanne, soit 50 km. environ. L'épreuve est ouverte à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée suisse, aux corps de gardes-frontière, gendarmerie et de police. Le départ sera donné à Yverdon, le 11 septembre.

Epreuve de marche mi-fond

Cette épreuve nationale est ouverte aux pédestrians licenciés de l'A. S. F. A. Elle aura lieu le dimanche 11 septembre sur le parcours Rolle-Lausanne, soit 25 kilomètres. Le départ sera donné à Rolle; l'arrivée aura lieu au Stade de Vidy, à Lausanne.

Epreuve nationale de préparation militaire

Cette épreuve de marche, ouverte à tous les Suisses de 18 à 20 ans, se disputera à la même date et sur le même parcours que la course précédente.

Un concours militaire à Delémont

Cette manifestation, qui semblait d'abord devoir rester régionale, prend des proportions réjouissantes ; le chiffre de 100 partants sera largement dépassé. Parmi les engagés, il convient de mentionner que non seulement toutes les parties du Jura seront largement représentées, mais également de nombreux autres cantons.

La région fort connue des Rangiers a engagé beaucoup de marcheurs à prendre part à cette épreuve qui aura lieu le 17 juillet. Le pavillon des prix sera fort bien garni et récompensera tous les participants.

AUTOMOBILISME

La course du Bruch 1932

La section fribourgeoise de l'A. C. S. a décidé d'organiser une course automobile qu'elle fera courir le 17 juillet sur la route partant de Bellegarde pour aboutir au Col de Bruch. Le comité d'organisation a eu l'heureuse idée de joindre à la course automobile une épreuve spéciale pour coureurs militaires du service automobile. Tous les officiers, sous-officiers et soldats, porteurs de licences internationales valables pour l'année 1932, sont admis à y participer.

La course de côte du Bruch de cette année sera exclusivement automobile et comptera pour le championnat automobile suisse 1932.

La course nationale des Rangiers

Cette épreuve comptant pour le championnat suisse aura lieu dimanche prochain.

Dans la classe course, de nombreux « Bugattistes » feront la joie des spectateurs.

Pour la classe tourisme, un sérieux effort sera encore tenté auprès des membres de la section « Les Rangiers » de l'A. C. S., organisatrice de l'épreuve, pour les engager à participer à la course. Dans cette catégorie, ils pourront lutter à armes égales avec leurs concurrents.

La réfection de la route est terminée; de nombreux virages ont été corrigés et, d'après les indications de différents connaisseurs, la piste est actuellement une des plus vites de Suisse.

GYMNASTIQUE

Fête fédérale et centenaire

Aarau. 9-18 juillet

Samedi et dimanche prochains, ce sera le lever de rideau de la grande revue des gymnastes suisses célébrant le centenaire de la fondation de la Société fédérale.

L'association suisse de gymnastique féminine ouvrira les feux par une imposante manifestation qui débutera le samedi après midi à 15 h. avec une première éliminatoire du jeu : le ballon à la corbeille, pour lequel 108 équipes sont inscrites. Le dimanche matin, le programme indique : dès 7 h. 15, seconde éliminatoire, les meilleures parmi les bonnes devant se mesurer entre elles le dimanche après midi. Puis dès 8 h. 30, exercices individuels d'athlétisme léger; productions de sociétés; jeux : ballon au poing et ballon à la main; courses d'estafettes aller-retour et sur piste circulaire; natation et plongeons; démonstrations de danses populaires par les associations (Suisse centrale, saint-galloise et soleuroise).

L'après-midi dès 13 h. 30, démonstration de l'association zuricoise : exercices rythmiques, courses et danses populaires; démonstrations des sociétés; exercices d'athlétisme léger; finales des jeux et des courses d'estafettes. A 16 h. 45, défilé sur l'emplacement et exercices d'ensemble par plus de 5000 dames-gymnastes; allocutions en allemand et en français, chant et clôture.

Samedi soir et dimanche soir, représentation dans la grande cantine du festival « Gymnastes suisses » de Bernhard Moser, Bâle, musique de Richard Flury, Soleure.

Un rayon de soleil, le sourire et l'entrain de ces cohortes féminines, feront de ces journées un heureux prélude à la fête fédérale qui réunira la semaine suivante plus de 20,000 gymnastes actifs.

Ajoutons que tout est prévu pour que ces manifestations puissent se dérouler par n'importe quel temps et que les C. F. F. accorderont des facilités à tous ceux qui se rendront à Aarau.

Le Tour de France

Mercredi sera donné à Paris le départ du 26me Tour de France, qui, cette année, avec ses cinq équipes nationales complètes, va susciter un gros intérêt.

Dans l'équipe française, on a dû procéder au remplacement du jeune Le Calvez, actuellement en période militaire, à qui le congé a, paraît-il, été refusé. Son remplaçant est Julien Moineau.

Chez les Belges, en dernière heure, Hamerlinek, qui ne se sentait pas assez « gonflé » pour le Tour, préféra s'abstenir et c'est Gaston Rebry qui a été désigné comme huitième homme.

L'équipe italienne, formée de jeunes éléments encadrés par les Di Paco et Pesenti, fera parler d'elle.

L'équipe allemande fut formée par un sélectionneur unique, qui incorpora dans son team l'Autrichien Max Bulla, et le grand animateur du récent Bordeaux-Paris, Sieronski.

L'équipe suisse a subi une modification : Blattmann, que nous avons signalé comme atteint de furonculose, est contraint de déclarer forfait. Wanzenried, qui avait été prévu comme remplaçant, a accepté d'emblée l'offre que lui a faite le sélectionneur officiel Max Burgi.

Le Bernois qui se classa second au Tour du Nord-Ouest paraît en excellente condition et fera certainement une belle performance. On regrettera cependant que notre sélectionneur n'ait pas voulu accorder sa confiance à Wullschleger, qui, cette année, a enregistré de nombreux succès et qui, mis en parallèle avec Hofer, coureur de véritable fond (mais qui sera désavantagé dans les épreuves vites), serait préféré par beaucoup de sportifs.

Les as seront donc au nombre de quarante, et les individuels compteront le même nombre, parmi eux figurent des coureurs de valeur, tels que Nicolas Frantz, Paul le Drogo, Benoit Faure, Mauclair, Neuhard, Mazeigrat, Morech, Jules Buysse, Jean Wauters, Decroix, Félicien Verwaecke, Pancera, Bouillet, Altenburger, Hermann Muller, etc.

Un nouveau forfait est parvenu jeudi au directeur de la course; ce forfait atteint l'équipe de France et son principal représentant Charles Pélissier, qui souffre toujours de sa chute au vélodrome de Nice et de ce fait est incapable de prendre le départ mercredi prochain.

Son remplaçant a été désigné en la personne du jeune nordiste Albert Barthélémy qui fut vainqueur de Paris-Lille et Paris-Rennes.

Les équipes

Equipe belge : 1. J. Demuysère; 2. A. Schepers; 3. G. Ronsse; 4. G. Lemaire; 5. G. Loncke; 6. Jean Aerts; 7. F. Bonduel; 8. G. Rebry.

Equipe italienne: 9. Di Pacco; 10. A. Pesenti; 11. Canazza; 12. Ambrosio Morelli; 13. Gestri; 14. Camusso; 15. Orecchia; 16. Marchesio.

Equipe suisse : 17. Albert Buchi; 18. Ernest Hofer ; 19. Alfred Bula ; 20. Auguste Erné; 21. Wanzenried; 22. Alfred Buchi; 23. Pipoz; 24. Antenen, de la Chaux-de-Fonds.

Equipe allemande. — 25. Willye Kutzbach; 26. George Umbenhauser; 27. Max Bulla; 28. Oscar Thierbach; 29. Herbert Sieronski; 30. Geyer; 31. Stœpel; 32. Rich.

Equipe française : 33. André Leducq; 34. Barthélémy; 35. Julien Moineau; 36. Louis Péglion; 37. Marcel Bidot; 38. Archambaud; 39. Speicher; 40. Lapébie.

700,000 francs de primes

Le voilà donc atteint ce chiffre de 700,000 que les organisateurs n'avaient pas cru atteindre quand ils ont commencé l'annonce de leurs primes.

A peu de chose près, ce chiffre égale celui de l'an dernier; convenons que dans la pér de critique actuelle, c'est un t.. , os succès.

Pour se faire payer des Alliés

Les Etats-Unis engagent l'Allemagne à faire un dernier paiement

WASHINGTON, 4. — Selon la « Chicago Tribune », les Etats-Unis ne seraient pas partisans d'une annulation complète des réparations, mais préconiseraient par contre un paiement unique et définitif de la part de l'Allemagne.

Telle serait l'essence du message adressé par le président Hoover aux gouvernements français, anglais, allemand et italien et devant être tenu secret.

L'opinion de Washington serait que l'Allemagne doit effectuer un versement final, sous quelque forme ou de quelque façon qui lui convienne et qui lui permette de « sauver la face ». L'abandon de l'attitude récalcitrante de l'Allemagne à la Conférence de Lausanne serait, d'après la « Chicago Tribune », dû à l'influence des Etats-Unis.

Le bruit court à Wall Street que, conformément à la proposition de M. Macdonald, le versement total de l'Allemagne serait limité à 1 milliard 750,000,000 de dollars, ce qui serait une sensible diminution du chiffre fixé par le plan Young. De plus, cette somme serait réduite dans la proportion où les Etats-Unis eux-mêmes consentiraient à une réduction des dettes de guerre. M. Macdonald aurait proposé à l'Allemagne de consentir à signer une reconnaissance de dettes de R. M. 7,000,000,000 qui correspondrait approximativement à la somme fixée par les Etats-Unis.

Ce que les Allemands seraient disposés à offrir :

Peu de chose et avec toutes sortes de conditions

LAUSANNE, 4. — On laissait entendre, hier soir, dans les couloirs de la conférence, que les propositions faites par la délégation allemande — et qui font l'objet d'études très serrées par les cinq Etats créanciers — se composeraient de différentes alternatives.

Tout d'abord, l'Allemagne proposerait un paiement de 2 milliards ou de 10 annuités de 160 millions. Le Reich refuserait de donner des obligations négociables sur le marché, mais accepterait d'accorder éventuellement des bons du trésor allemand. Dans le cas où les pays alliés insisteraient sur le paiement d'une somme forfaitaire, il serait question que la délégation allemande demande une certaine garantie, en ce sens que, si les bons en question ne sont pas vendus à l'époque fixée, ils seraient déclarés nuls.

L'Allemagne se réserverait le droit de rachat de ces bons. L'émission de ces derniers devrait être décidée par le conseil d'administration unanime de la B. R. I., donc avec la voix du délégué de l'Allemagne, ceci en vue de sauvegarder la situation générale du crédit allemand. Ce qui revient à dire que cette émission pourrait être refusée par un seul des membres du dit conseil.

Aucun paiement allemand, ajoute-t-on encore, ne serait fait à titre de réparation, mais au seul titre de reconstruction économique de l'Europe.

Enfin, les gouvernements devraient s'engager à ratifier immédiatement la future convention de Lausanne, sans tenir compte des dettes de guerre.

L'accord paraît être acquis entre créanciers et débiteurs sur la durée de trois ans du moratoire, suspensif de tout paiement.

Nouvelles suisses

Au Grand Conseil genevois

Les droits de succession et l'exonération d'impôt

GENÈVE, 2. — Samedi matin dans une session extraordinaire le Grand Conseil a examiné les deux initiatives populaires lancées, l'une par l'Ordre politique national et tendant à abroger les droits de succession en ligne directe et l'inventaire au décès et l'autre par le parti socialiste dans le but d'exonérer de tout impôt un grand nombre de contribuables (minimum d'existence franc d'impôt). A l'appel nominal, l'initiative de l'O. P. N. a été repoussée par 41 voix contre 31. L'initiative socialiste a eu le même sort par 49 voix bourgeoises contre 32 voix socialistes.

Un gros incendie en Valais

MARTIGNY, 2. — Un incendie, qui a éclaté samedi matin à 1 heure, a détruit, à Prarayer, trois grands bâtiments et en a endommagé quatre autres.

Prarayer est une section de la commune de Bagnes, à l'altitude de 870 mètres, à droite de la route de Chables à Lourtier, comprenant 27 maisons et 250 habitants.

Le feu a pris dans une grange à l'extrémité du village, un peu avant 1 heure. Il s'est rapidement étendu et a fait rage pendant plusieurs heures jusqu'au moment où arriva la nouvelle pompe de Lourtier. C'est grâce à elle que le feu put être maîtrisé et que furent préservées des maisons qui commençaient à brûler.

La grève de Zurich est terminée

ZURICH, 3. — Les premières propositions de conciliations ayant été rejetées par les monteurs en chauffage central, de nouvelles entrevues eurent lieu samedi. Les parties ont approuvé alors les propositions, de sorte que le travail reprendra mardi.

Arrestation d'un incendiaire

ZOFINGUE, 1er. — La police a arrêté le cordonnier Théodore Zimmerli, de Safenwil, 60 ans, qui, pris de vin et par vengeance parce que l'hospitalité pour la nuit lui avait été refusée, avait mis le feu à la grange de son ancien patron, l'agriculteur Jent, de Safenwil. La grange avait été entièrement détruite par les flammes.

La Société générale suisse d'histoire à Porrentruy

PORRENTRUY, 2. — Invité par la Société jurassienne d'émulation, la Société générale suisse d'histoire se réunira à Porrentruy, les 9 et 10 juillet, pour son assemble générale annuelle.

Au programme, une conférence de M. G. Amweg sur « Porrentruy, capitale de l'évêché de Bâle (1527-1792) » et des visites archéologiques à Porrentruy et Saint-Ursanne.

Un mari assassin est acquitté

GENÈVE, 3. — La cour d'assises a acquitté samedi M. José-Gomez da Silva, docteur en droit, ex privat-docent à l'Université de Genève, qui, dans un accès de jalousie, avait tué sa femme de trois coups de revolver en juillet 1931.

Un étudiant se noie au cours d'un naufrage

MEIRINGEN, 3. — Un bateau pliant occupé par deux étudiants étrangers a chaviré sur l'Aar, près du pont de Willigen. L'un des étudiants, originaire de Tchécoslovaquie, M. Rodolphe Gœtsen, s'est noyé, tandis que son compagnon put être sauvé.

Après la mort tragique de Mme Lang-Willar

Des diamants dans des cendres

PARIS, 3. — Dans les cendres qui furent recueillies après l'incinération des vêtements ayant appartenu à M. et Mme Lang-Villar, les infortunés rescapés du « Georges-Philippar » qui trouvèrent la mort dans la catastrophe aérienne où devaient périr Goulette et Moreau, on a découvert deux objets brillants qui furent, peu après, reconnus pour être des diamants.

Ils devaient faire partie d'un collier ou d'un pendentif ayant appartenu à Mme Lang-Villar et qu'elle avait dû tenir dans une poche secrète ou la doublure d'un vêtement.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le cinquantenaire de la Diana Suisse

La Société suisse de chasseurs « Diana » a fêté dimanche, à Lausanne, le cinquantenaire de sa fondation.

A l'assemblée générale, M. Maurice Vouga, de Neuchâtel, a exposé les méthodes de repeuplement en lièvres par des traques dans les vignes. Cet exposé a été suivi avec grand intérêt.

Le comité central de la Société pédagogique passe à Neuchâtel

Samedi, à Montreux, la deuxième journée du congrès pédagogique romand a été consacrée aux questions administratives. Le rapport annuel du comité et les comptes ont été approuvés. Neuchâtel deviendra canton directeur.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Noces d'or

M. et Mme Walter ont célébré vendredi dans l'intimité leurs noces d'or.

RÉGION DES LACS

GRANDSON

Tentative de cambriolage

(Corr.) La police locale a arrêté un jeune homme apparenté à une famille de notre localité, qui s'introduisait dans diverses maisons dans un but inavouable. Après un interrogatoire sommaire, il a été renvoyé à Neuchâtel, à la disposition judiciaire de ce canton. Par ces temps de crise et de chômage, il est recommandable de tenir ses portes fermées, afin d'éviter la visite d'individus suspects et même dangereux.

Fête de l'école du dimanche

(Corr.) La fête de l'école du dimanche a eu lieu sur l'esplanade du collège. Tandis que les parents prenaient le thé, les petits s'amusaient sous la souriante direction du pasteur Ferraris. Le résultat financier de la fête, destiné à couvrir les frais de l'école du dimanche, est de 207 fr. 20.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Petite chronique

(Corr.) La température engageante de la semaine dernière avait décidé plusieurs de nos agriculteurs à la fenaison. Quelques voitures d'un très beau foin ont été rentrées, mais, vendredi déjà, la pluie et le froid sont revenus. Samedi, on pouvait compter de bien nombreux monceaux affaissés sous une lourde humidité. Il est fort à désirer qu'une belle et stable série de beaux jours permettre de mettre en grange, dans de bonnes conditions, la magnifique récolte qui est là.

— Chaque année nos antiques toits en bardeaux diminuent; dans certains quartiers, il faut presque les chercher. Au bas du village, trois nouvelles couvertures en tuiles viennent d'être édifiées. Ceux qui n'ont pas revu les Bayards depuis trente ou quarante ans le trouveraient bien changé, comme couleur des toitures et aspect général des façades, qui ont subi d'importantes modifications, elles aussi.

— Et voilà notre collège désert pour quelques semaines ! Tout notre petit monde, assoiffé de liberté, est en liesse. Les travaux de la fenaison et la récolte des fruits des bois vont faire leur bonheur ! Ah ! qu'ils en profitent pleinement, il n'y a qu'un temps pour cela; les vieux le savent bien, car ils se souviennent !... Si au village la vie n'offre pas de bien grandes attractions, on y vit cependant fort bien, très près de la nature, un peu à la Rousseau. Les goûts y restent relativement simples, ce qui n'empêche nullement de trouver ici la paix et un bonheur aussi complet qu'il peut l'être dans ce monde.

JURA VAUDOIS

ORBE

De beaux legs

M. Henri Lottner, pensionnaire de M. Fernand Tschantz, au Pré Carré, à Corcelles sur Chavornay, où il est décédé, à légué 5000 fr. à la Bourse des pauvres de Corcelles, à l'hôpital cantonal, à l'infirmerie d'Orbe, à l'Hospice de Saint-Loup, soit au total 20,000 fr.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Auto contre camion

(Corr.) Samedi, à 10 h. 35, l'auto de M. Morand, confiseur au Locle, est entrée en collision avec le camion de la brasserie Beauregard, de Saint-Imier, à l'intersection des rues du Parc et du Balancier. Il y a d'importants dégâts aux deux machines.

Vendredi matin, à 9 h., M. Edouard Sandoz, du Locle, est tombé d'un camion en marche, devant les chantiers de combustible des Coopératives. Il a été transporté au bureau de l'entreprise par les ouvriers de la voierie. Le médecin appelé constata une blessure au front et à la main gauche. Le blessé fut reconduit chez lui en automobile.

LE LOCLE

Aux colonies de vacances

(Corr.) La belle et utile institution des colonies de vacances vient de publier quelques lignes relatives à son activité de l'an dernier.

L'immeuble de Pierre-Grise, à Fretereules, est connu bien loin à la ronde. C'est là que, depuis plusieurs années, trois colonies se succèdent chaque été pour y faire provision de santé. Malheureusement, l'été pluvieux de 1931 n'a pas facilité la tâche des institutrices chargées de la direction. Le bâtiment a dû subir d'importantes réparations et le disponible, 8000 fr., se trouve de ce fait entièrement absorbé. En dehors du séjour à Pierre-Grise, nombre d'enfants de nos écoles ont eu le privilège de passer des vacances à Vidy-Plage, à la Lune, près de Morges, et à la colonie de Mutrux.

Les ressources du comité des colonies n'ont pas diminué et, grâce à la collecte annuelle, à la vente des promotions, au bénéfice des soirées et à la subvention du service fédéral de l'hygiène publique, le résultat financier est tout à fait favorable.

LA VILLE

Les jeunes musiciens d'Aarberg

Comme nous l'avons annoncé, les jeunes fifres et tambours d'Aarberg ont fait samedi une courte visite de la ville. On a beaucoup admiré leurs seyants costumes gris et leurs bicornes noirs.

Les deux concerts qu'ils donnèrent, avec les Armourins, au Jardin anglais et devant la Poste avaient attiré beaucoup de monde et furent très goûtés.

Les anciennes communes neuchâteloises

L'administration de Peseux avant la révolution de 1848

Avant la République de 1848 — et ce système paternel et bienveillant dura jusqu'en 1850, la jeune république, en mal d'enfant pour des choses bien plus importantes que l'administration intérieure des communes, ne pouvant pas tout réglementer en un jour — la commune de Peseux était gérée par deux gouverneurs formant le pouvoir exécutif. Nommés pour une année, et personne ne pouvait refuser cette lourde charge, ils étaient alternativement « gouverneur moderne » six mois durant et se devaient aide et assistance réciproque. Le gouverneur moderne était requis, en premier lieu, pour aviser aux affaires courantes ; son collègue le remplaçait en cas d'absence ou de nécessité ; ils s'entendaient pour régler les choses de quelque importance ; leurs lumières réunies les laissaient-elles hésitants ou perplexes, ils faisaient citer, par devoir et serment, l'assemblée des communiers actifs, nommée « générale communauté », qui discutait, décidait, ordonnait.

Cette générale communauté était composée des « feux-tenants », c'est-à-dire des hommes adultes tenant ménage. Les demoiselles ou les veuves ayant un ménage touchaient leur portion de bois, mais ne pouvaient prendre part aux assemblées et, pour y siéger, les feux-tenants prêtaient le serment convenu, après avoir demandé de servir la commune. Le président et le secrétaire de la générale communauté étaient inamovibles, tout au moins n'en ai-je vu nommer de nouveaux qu'en cas de démission pour cause de santé ou d'âge.

La générale communauté s'assemblait fréquemment, ce que prouvent les chiffres suivants pris au hasard : en 1820, il y a 59 assemblées ; en 1824, 49 assemblées ; en 1839, 29 assemblées ; en 1847, 26 assemblées et deux décisions protocolées sans assemblée, prises entre le président, le secrétaire et les deux gouverneurs. Etre dérangé si souvent, par devoir et serment, pour discuter gratuitement de choses plus ou moins captivantes, contrariait souvent des gens obligés de gagner leur vie ou ceux que les infirmités empêchaient de sortir facilement, aussi beaucoup de vieillards demandaient à être relevés du service de la commune, ce qui était généralement accordé, avec remerciements pour les services rendus, et sans renonciation aux droits d'usage. Les manquants aux assemblées étaient amendables.

Un boursier salarié (le secrétaire l'était aussi, et c'est le fonctionnaire qui m'a semblé le plus difficile à trouver) soignait les finances, fournissait aux gouverneurs l'argent nécessaire à solder les dépenses courantes, et rendait son compte annuellement à l'assemblée générale.

Puis un grand nombre de commissions, permanentes, comme celle des forêts, temporaires suivant les circonstances, étaient chargées de soulager les gouverneurs dans leur lourde tâche. Elles avaient l'immense avantage d'apporter quelque suite dans la direction des affaires, ce à quoi ne pouvait prétendre l'administration de gouverneurs changeant chaque année et toujours pressés de résilier leur charge.

Ce qui plaisait aux bourgeois, aux « communiers », pour parler le langage du temps, ce qui entretenait leur immense attachement à leur village, à leurs coutumes, c'était la grande liberté dont ils jouissaient dans l'administration locale, tant civile que financière. Leur supérieur, leur surveillant était le maire de la Côte, nommé par le Conseil d'Etat et revêtu de pouvoirs importants. Il rendait la justice civile et pénale au premier degré, en assemblée publique à Auvernier, assisté par quatre justiciers de chacun des villages de la Côte : Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Auvernier (total douze justiciers), c'était le « plaid ». Le maire n'intervenait auprès des communes qu'en cas d'entorses graves aux ordonnances du Conseil d'Etat, auquel il faisait toujours les plus favorables rapports de ses administrés. Bien des fois, j'ai constaté combien la générale communauté aimait à recourir aux lumières de ce bienveillant supérieur et j'ai toujours admiré l'intelligence, le doigté et l'affabilité dont celui-ci usait envers elle, par goût, sans doute, mais peut-être aussi un peu par calcul, les communes étant alors, j'en suis convaincu, le plus ferme soutien des institutions monarchiques.

L'avènement de la république et le déclin des compétences communales

La première intrusion du Conseil d'Etat républicain signalée dans les procès-verbaux est du 26 décembre 1848. Une lettre du préfet demande des renseignements sur la longueur des routes, sur ce qu'elles coûtent, ainsi que les sommes payées pour le rachat des dîmes en grains.

Deuxième intrusion du 20 janvier 1849 : le préfet ordonne, ensuite d'un arrêté gouvernemental, « que tous les serments prêtés dans les assemblées de commune seront le serment constitutionnel, auquel il est loisible d'ajouter ce que l'on voudra. La commune se bornera à exiger de ses fonctionnaires une simple promesse faite sur l'honneur, entre les mains de son président, de se conformer exactement aux règlements qui concernent leur charge ».

Troisième intrusion de la même date : « Le préfet demande la nomenclature des autorités communales ».

Comme ces trois lettres sont propres à faire comprendre aux bourgeois qu'ils ne sont plus omnipotents, qu'ils ont à subir une surveillance à laquelle ils ne sont pas habitués !

Le 30 mars 1849, arrive une lettre dite de Boudry, du préfet assurément, « demandant l'enlèvement de toute plaque à chevrons » ; elle est adressée au conseiller de préfecture, et la générale communauté, jalouse de ses droits, refuse de se mêler de cette affaire. « Ce conseiller fera ce qu'il voudra » est-il décidé. Que voilà une résolution apte à faire frémir d'aise les mânes de Philippe Godet, de Maurice Tripet et l'âme des Zofingiens de 1931, et de bien d'autres en campagne pour tuer l'armoirie sans cachet ni valeur historique de 1848. Ici, la générale communauté montre nettement le bout de son oreille royaliste, et prive le conseiller de préfecture d'une aide nécessaire, car beaucoup de chevrons restèrent sur les seuils de portes, où ils sont encore.

Les conseillers de préfecture

Qui sait aujourd'hui ce qu'était un conseiller de préfecture ? Je vais essayer de l'expliquer.

Les juridictions, les mairies abolies dans le but d'unifier le canton furent remplacées par les préfectures, au nombre de six. Le préfet représente l'autorité exécutive dans le chef-lieu de chacun des districts. Cette représentation, que beaucoup jugent superflue depuis la grande facilité des communications, était nécessaire en 1848. Le préfet, bien renseigné par la gendarmerie qu'il avait sous ses ordres, opposait un obstacle sérieux aux tentatives réactionnaires toujours à craindre, car on savait bon nombre de communes enclines à favoriser ou, tout au moins, à cacher soigneusement les mouvements séditieux.

Les gendarmes ne peuvent tout savoir, c'est ce qui engagea le Conseil d'Etat à nommer dans chaque localité, un ou plusieurs conseillers de préfecture, suivant l'importance des localités et les circonstances locales. Ces fonctionnaires, toujours d'opinions nettement républicaines, recevaient cette dignité en signe de reconnaissance pour leur dévouement au nouveau régime, et leur tâche principale était de dépister tout complot en surveillant attentivement les allées et venues des royalistes, d'empêcher, en les signalant au préfet, tout abus de pouvoir, tout favoritisme communal. Tant valait l'homme, tant valait son activité, et les préfets eurent fort à faire à distinguer les délations vénielles ou rancunières des renseignements utiles, ce à quoi n'aurait pu suffire le conseiller d'Etat, chef du département de police, faute de temps et parce que trop éloigné des lieux. A plusieurs reprises, un conseiller de préfecture, vaniteux de nature, fier de son importance, voulant faire parler de lui, fut joué par ses propres amis politiques, qui lui firent faire des rapports si abracadabrants que son zèle démesuré lui attira des moqueries cuisantes. Le conseiller d'Etat Aimé Humbert, dans son livre « Alexis-Marie Piaget et la République neuchâteloise » loue fort cette institution, qui tomba de sa belle mort le 26 mai 1857, lors de la renonciation du roi à sa souveraineté par le traité de Paris.

Cette velléité de résistance dans l'enlèvement des plaques à chevrons est la seule que j'aie relevée dans les livres de l'ancienne commune, de fait tout au moins, car celle-ci ne cacha nullement, pendant la discussion de la constitution républicaine, ses craintes de voir ses privilèges amoindris ou supprimés.

Le dernier procès-verbal de cette autorité est celui du 15 janvier 1850, moment où elle eut à tenir ses livres et ses comptes conformément aux schémas établis par le gouvernement républicain.

P.-A. ROULET.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

TÉLÉPHONE 15.20

Cours des Changes : du 4 juil. à 8 h.

Paris	20.11	20.21
Londres	18.20	18.40
New-York	5.10	5.15
Bruxelles	71.15	71.40
Milan	26.05	26.25
Berlin	—.—	122.20
Madrid	42.—	42.60
Amsterdam	206.80	207.30
Vienne	—.—	—.—
Budapest	—.—	—.—
Prague	15.10	15.30
Stockholm	—.—	97.—
Buenos-Ayres	—.—	—.—

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement

Les amis et connaissances de

Mademoiselle

Rosine NEUENSCHWANDER

sont informés qu'elle s'est endormie dans la paix de son Sauveur le samedi 2 juillet dans sa 85me année.

L'enterrement aura lieu le mardi 5 juillet, à 13 heures.

Lecture de la Parole à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : Corcelles. (Avenue Soguel 6)

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, 16.

Le désir de la défunte est que l'on n'envoie pas de fleurs

Monsieur Pierre Perruche, à Pontarlier ;

Madame Alexandre Lehmann-Soguel et sa petite-fille Yvette, à Neuchâtel ;

Madame Joséphine Perruche, à Argent, ses enfants et petits-enfants, en France ;

Madame et Monsieur Edgar Lambert et leur fille Françoise, à Neuchâtel ;

Monsieur Henri Lehmann, à Pontarlier ;

Madame et Monsieur Adolphe Truan, à Ballaigues ;

les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, fille, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, petite-fille, nièce et cousine,

Madame

Madeleine Perruche-Lehmann

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui 2 juillet, à l'âge de 35 ans, après quelques jours de douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 2 juillet 1932.

Psaumes CII, v. 24.

Sa bonté et sa douceur
Manqueront à nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu lundi 4 juillet, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Evole 5.

On ne touchera pas

Mademoiselle Laure Châtelain et la famille de Monsieur Fritz Châtelain font part à leurs parents et amis de la mort de

Madame Henry CHATELAIN

née Rosa MELLY

leur belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Versoix, le 24 juin 1932.

Les familles Pozzi, Binggeli, Kunz, Berthier, Nourrice et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léopold POZZI

leur cher et bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 66me année, après une courte maladie, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le lundi 4 juillet, à 13 heures.

Neuchâtel, le 1er juillet 1932.
(Faubourg du Crêt 12)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

AVIS TARDIFS

MARDI, Place du Marché, **BONDELLES vidées, râclées et en filets,** très avantageuses et autres poissons

Banc **SEINET FILS**

Egaré

Jeune chien loup de cinq mois. Le ramener contre récompense à l'observatoire de Neuchâtel. Téléphone 2.38

La Société de Belles-Lettres

avise les porteurs d'abonnements aux conférences qu'il leur sera rendu (la 8me conférence n'ayant pas lieu) jusqu'au 9 juillet à midi, chez Mlle Th. Sandoz, « Au Vaisseau », 1 fr. 90 en échange des cartes de 15 fr. et 1 fr. 40 en échange des cartes de 11 francs.

Société coopérative de Consommation

Encore 300 paniers

Belles fraises du Valais fr. 0.85 le kg.

Les réunions de Réveil à Bienne

présidées par M. D. Scott et le Dr Lanz à cause de la grande affluence sont transférées de l'Hôtel de Ville au **Temple français,** Faubourg du Lac.

Dernières réunions : lundi 4 juillet, à 15 et 20 heures

Succursales Ch. Petitpierre S. A.

Beaux abricots à 80 c. le kilo

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Température en degrés centig. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direc. et force	Etat du ciel
2	14.5	12.1	18.0	719.1	40.1	var. faib	couv.
3	17.5	10.1	22.5	722.5		N.-E. »	nuag.

2 juillet. — Pluie intermittente pendant la nuit et jusqu'à 11 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Soleil par moments l'après-midi.

4 juillet, 6 h. 30
Temp. : 15,2 Vent : E. Ciel : Nuageux

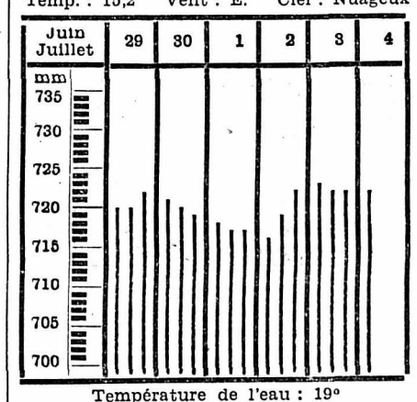

Température de l'eau : 19°
Niveau du lac : 3 juillet, 429.98
Niveau du lac : 4 juillet, 430.04

Temps probable pour aujourd'hui
Nuageux à clair et chaud.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 4 juillet, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+14	Tr. b. tps	Calme
543	Berne	+12	»	»
537	Coire	+12	»	»
1543	Davos	+7	»	»
632	Fribourg	+13	»	»
394	Genève	+14	»	»
475	Glaris	+9	»	»
1109	Göschenen	+13	»	»
566	Interlaken	+13	»	»
995	Ch.-de-Fds	+10	»	»
450	Lausanne	+15	»	»
208	Locarno	+19	»	»
276	Lugano	+18	»	»
439	Lucerne	+14	Nébuleux	»
398	Montreux	+16	Tr. b. tps	»
462	Neuchâtel	+15	»	»
505	Ragaz	+12	»	»
672	St-Gall	+11	»	»
1847	St-Moritz	+6	»	»
407	Schaffh**	+13	»	»
1290	Schuls-Tar.	+8	»	»
562	Thoune	+12	»	»
389	Vevey	+15	»	»
1609	Zermatt	+6	»	»
410	Zurich	+14	Qq. nuag.	»